

REPUBLIQUE
DU BURUNDI



MEEATU

SGP The GEF
Small Grants
Programme



gef GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET

STRATEGIE NATIONALE DU PROGRAMME DE MICROFINANCEMENTS DU FEM POUR LA 6^{ème} PHASE OPÉRATIONNELLE (PO6) (2015 – 2018)



Pays: BURUNDI

Ressources à investir: 1 200 000 US\$

Les fonds de base:

a. Fonds STAR: 800 000 US\$

b. Fonds CORE: 400 000US\$

Bujumbura, Avril 2016

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iv
I. RESUME.....	1
1. PROGRAMME PAYS DU PMF.....	2
1.1. Contexte sommaire du PMF/FEM au Burundi.....	2
1.2. Facteurs de base clés pour le programme pays du PMF dans PO6.....	3
1.3. Expérience et ressources des projets antérieurs pour la mise en œuvre effective des initiatives du PMF dans PO6.....	3
2. NICHE DU PROGRAMME PAYS DU PMF.....	4
2.1. Conventions pertinentes de Rio de Janeiro ratifiées par le pays et les cadres nationaux pertinents de planification.....	4
2.2. Appui à la mise en œuvre des priorités nationales par le programme pays du PMF en conformité avec les initiatives stratégiques du FEM-PO6.....	5
2.3. Potentiel de complémentarité et des synergies dans le cadre des orientations stratégiques PO6.....	6
3. STRATEGIE DE PO6.....	8
3.1. Projets importants transversaux PO6 au niveau national.....	8
3.2. Stratégies d’octroi de subventions basées sur les paysages terrestres et marins de PO6.....	10
3.2.1. Description des paysages.....	10
3.2.2. Brève description des initiatives stratégiques priorisées au sein des paysages.....	10
3.2.3. Plan de mobilisation des ressources.....	12
3.2.4. Stratégie de mise en œuvre l’octroi de subventions dans le cadre des paysages.....	12
3.2.5. Renforcement de la synergie entre les différentes initiatives.....	12
3.3. Stratégies Grantmaker et Bailleur.....	14
3.3.1. Plateforme de dialogue OSC-Gouvernement.....	14
3.3.2. Influence sur les politiques.....	14
3.3.3. Promouvoir l’inclusion sociale.....	14
3.3.4. Plan de gestion des connaissances.....	15
3.3.5. Stratégie de communication.....	15
4. CADRE DES RESULTATS ATTENDUS.....	15
4.1. Activités prioritaires et indicateurs.....	15
5. PLAN DE SUIVI & EVALUATION.....	20
5.1. Plan de suivi-évaluation au niveau national pour suivre la mise en œuvre de CPS.....	20
5.2. Plan de suivi-évaluation au niveau des paysages.....	21
5.3. Participation de toutes les parties prenantes locales dans toutes les étapes de mise en œuvre au niveau des projets individuels.....	21
5.4. Réassemblage des résultats des projets individuels du PMF au niveau du portefeuille du programme national.....	22
6. PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES.....	22
6.1. Possibilités de développer des partenariats stratégiques.....	22

6.2. Plan de mobilisation des ressources de PO6 pour améliorer la durabilité des subventions du programme national du PMF.....	23
7. PLAN DE GESTION DES RISQUES.....	24
7.1. Principaux risques dans la mise en œuvre du CPS au cours de PO6.....	24
7.2.Suivi des risques.....	24
8 .APPROBATION DU COMITE NATIONAL DIRECTEUR	24
Annexe 1: Evaluation de la situation de référence du paysage terrestre dans PO6	26
Annexe 2: Annexes sur la stratégie des partenaires donateurs PO6.....	37
Annexe 3: Plan de suivi-évaluation au niveau des paysages.....	44
Annexe 4: Rapport d'activités.....	46

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABN:	: Association Burundaise pour la protection de la Nature
AFEB	: Association Femme et Environnement au Burundi
ALT	: Autorité du Lac Tanganyika
ANCR	: Auto évaluation Nationale des Capacités à Renforcer par le FEM
APA	: Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage des Avantages découlant de l'Utilisation des Ressources Génétiques
APRN/BEPB	: Association Protection des Ressources Naturelles pour le Bien-Etre de la Population au Burundi
CC	: Changement Climatique
CDB	: Convention sur la Diversité Biologique
CEEAC	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CHM	: Clearing House Mechanism
CN	: Coordonnateur National
CNB	: Cadre National de Biosécurité
CCNUCC	: Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CNP	: Comité National de Pilotage
COMESA	: Common market for Eastern and Southern Africa
COMIFAC	: Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CPS	: Country Programme Strategy
CSLP	: Cadre Stratégique de Croissance et de lutte contre la pauvreté
DPAE	: Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DEPA	: Département des Eaux, Pêche et Aquaculture
EAC	: East Africa Community
FEM	: Fonds pour l'Environnement Mondial
GEF	: Global Environment Facility
IBN	: Initiative du Bassin du Nil
LVBC	: Lake Victoria Bassin Commission
LVEMPII	: Lake Victoria Environnemental Management Project phase 2
MAN	: Mesures Appropriées d'Atténuation au niveau National
NELSAP	: Nile Equatorial Lakes Subsidiary Action Programme
NPFE	: Exercice de formulation du Portefeuille de projets pour le GEF – 5
OAP	: Organisation d'Appui à l'Auto-Promotion
OBPE	: Office Burundais pour la Protection de l'Environnement
OCB	: Organisation Communautaire de Base
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
OSC	: Organisation de la société civile
OSCE	: Organisation de la société civile environnementale
PAIOSA	: Programme d'Appui Institutionnel et Opérationnel au secteur Agricole
PAN	: Programme National de Lutte contre la Dégradation des sols
PANA	: Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques
PIP	: Programme d'Investissement Public
PMF	: Programme des Microfinancement
PNM	: Plan National de Mise en Œuvre de la Convention de Stockholm
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PO	: Phase Opérationnelle
POP	: Polluants Organiques Persistants
PP	: Paysage Protégé
SAP	: Strategic Action Programme for shared international water - bodies
SGP	: Small Grants Programme
SNPAB	: Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la diversité Biologique
SP-LCD	: Stratégie Nationale et Plan d'Action Nationale de Lutte contre la dégradation des sols
STAR	: Système Transparent d'Allocation des Ressources
UNCCD	: Convention des Nations Unies contre la Désertification
UNOPS	: United Nations Office for Projects Services
USD	: United States Dollar

RESUME

Le Programme de Microfinancements (PMF) du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) est un programme CORE (Fonds ordinaires) du FEM mis en œuvre par le PNUD et exécuté par l'UNOPS. Le PMF fournit aux organisations non gouvernementales et aux organisations communautaires de base (ONG / OCB) dans les pays en développement des subventions pour leur permettre de relever les défis environnementaux mondiaux, tout en répondant aux besoins locaux de développement durable.

Au Burundi, le PMF a commencé à financer des projets depuis l'année 2009. Depuis lors, il a réussi à financer et à fournir un support technique à 49 projets au cours de la 4^{ème} et 5^{ème} phases. Actuellement, la 6^{ème} phase opérationnelle (PO6) est lancée et sera mise en œuvre entre 2015 et 2018. Au cours de cette phase, le PMF s'est fixé comme objectif de soutenir la création de bénéfices environnementaux globaux et la sauvegarde de l'environnement mondial à travers des solutions communautaires et locales qui complètent et ajoutent de la valeur à l'action nationale et mondiale.

C'est dans ce cadre que le Burundi vient d'élaborer cette Stratégie Nationale du Programme de Microfinancements du FEM pour la 6^{ème} Phase Opérationnelle (PO6) (2015-2018). Ce document est le résultat de plusieurs consultations multi-acteurs à l'échelle du pays qui ont permis de faire les actions suivantes:

- Faire une évaluation et un exercice de cadrage - consultations et dresser le bilan des résultats et des réalisations du programme de pays du PMF jusqu'à présent;
- identifier les orientations prioritaires pour la programmation en PO6;
- dresser les priorités nationales, les directions pour la programmation du FEM6 et les synergies potentielles avec le PNUD et d'autres agences partenaires.

Les initiatives stratégiques pour FEM/PO6 sont : Conservation communautaire du paysage terrestre/marin, Agro-écologie Intelligente Innovatrice dans un contexte de changement climatique, Co-avantages de l'accès à l'énergie émettant peu de carbone, Coalitions locales et mondiales de substances chimiques, Plateformes de dialogue OSCE-Gouvernement, Inclusion sociale (genre, jeunes, les peuples autochtones), Contribution aux plates-formes mondiale de gestion de la connaissance.

Ainsi, en faisant référence aux initiatives stratégiques du PMF/FEM, les différentes consultations ont permis de choisir deux paysages terrestres «*Paysage Cohoha-Rweru, Paysage Mugere-Nyamusenyi*» et de sélectionner d'autres interventions en dehors du paysage, tout en entrant dans la droite ligne des initiatives stratégiques du PMF/FEM.

Ce document dégage ensuite un cadre des résultats attendus, un plan de suivi et évaluation, un plan de mobilisation des ressources et un plan de gestion des risques.

Dans sa mise en œuvre, le PMF devra examiner, analyser et codifier les résultats des interventions ici définies pour extraire et diffuser les enseignements qui pourront être utilisés pour la réplique de ces actions dans le pays mais aussi dans d'autres parties du monde.

1. PROGRAMME PAYS DU PMF

1.1. Contexte sommaire du PMF/FEM au Burundi

Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) - Programme des Microfinancements (PMF/FEM) est opérationnel au Burundi depuis mi-février 2009. Ce programme a été mis en œuvre par un Coordonnateur National (CN) appuyé par un Comité National de Pilotage (CNP). Dans son opérationnalisation, il a été toujours procédé par l'élaboration de la Stratégie nationale du programme de micro financement du FEM du FEM pour la 4^{ème} et 5^{ème} Phase Opérationnelle.

Des articles sur les projets du FEM/PMS ont été publiés sur le Site Web du PNUD, dans le cadre de la visibilité. Notons également que la Journée Nationale de l'Arbre du 8 Décembre 2010 a été célébrée autour d'un projet du FEM/PMS en province de Karuzi et a été rehaussée de la présence du Président de l'Assemblée Nationale du Burundi.

De mars 2009 à Décembre 2015, le PMF/FEM a déjà appuyé 49 projets relatifs aux domaines clés du FEM à savoir la conservation de la biodiversité avec 14 projets, la réduction des effets des changements climatiques avec 13 projets, la protection des eaux internationale avec 9 Projets, la conservation des sols avec 12 projets et la réduction de l'impact des Polluants organiques persistants (POPs) avec 1 projet.

Plusieurs catégories de bénéficiaires ont été concernées par le programme. On compte jusqu'à 34868 bénéficiaires jusqu'en Décembre 2015 à savoir 14145 femmes, soit 40,5% de tous les bénéficiaires, 10861 hommes, soit 31,1%, 5091jeunes, soit 14,6%, 3540 vulnérables, soit 10,1 % et 1231 Batwa, soit 3,5%.

En considérant les provinces d'exécution des projets, on remarque une répartition inégale liée à la vulnérabilité des régions et à la qualité des projets présentés au comité de pilotage du FEM / Programme des Micro financements. C'est la province de Kirundo qui a bénéficié du plus grand nombre de projets : 12 projets, soit 26% du total. La province de Ngozi a obtenu 9 projets, les provinces de Muyinga et Kayanza 5 projets chacune. Les provinces de Cankuzo, Karusi et Bururi ont respectivement gagné 4,3 et 3 projets. Les Provinces de Muramvya, Ruyigi et Bujumbura ont réalisé chacune deux projets alors que Rutana et Gitega n'ont obtenu qu'un seul projet chacune.

Toutes ces réalisations ont contribué à obtenir des avantages environnementaux nationaux et mondiaux.

Ces actions, comme cela se remarque, ont contribué essentiellement à protéger le bassin du Nil du côté du Burundi, maillot important de ces eaux internationales. Elles ont également appuyé les objectifs de la convention sur la biodiversité biologique en sauvegardant les aires protégées et les agroécosystèmes et ont également contribué à la réduction des émissions des gaz à effet de serre.

De ces résultats, plusieurs leçons ont été tirées:

- Les projets ont servi de modèle en matière de protection de l'environnement et de développement au niveau local et certains ont été ciblés comme de meilleures pratiques;
- Les OSCE qui étaient impliquées ont pu mobiliser des fonds d'autres bailleurs afin de répliquer les résultats;
- Les projets ont été appréciés par l'administration locale et les services techniques locaux (DPAE, OBPE, etc.).

Cependant, il a été constaté que les projets n'ont eu que des résultats peu visibles sur des espaces souvent aux dimensions modestes. Pour chaque paysage écologiquement significatif ou pour chaque

écosystème à protéger, il manquait une vue et une conception d'ensemble ainsi qu'une coordination visant des objectifs consensuels et des approches complémentaires.

Cette situation s'explique par le fait que les projets étaient dispersés dans le pays et les fonds disponibles étaient très limités par rapport aux besoins. On n'a pas assisté à des synergies entre les acteurs de différents projets. Il y avait une absence de cadre de partage des résultats atteints entre les bénéficiaires et les autres parties prenantes. De plus, même si l'administration locale et les services techniques locaux ont apprécié les résultats atteints par les projets, ils ne s'en sont pas appropriés pour assurer la pérennité des activités. On propose une évaluation externe de PO5 avant la mise en œuvre du CPS.

1.2. Facteurs de base clés pour le programme pays du PMF dans PO6

Dans cette nouvelle approche « Paysage » qui accompagne PO6, le Burundi possède déjà des bases solides pour son opérationnalisation. En effet, les différentes initiatives stratégiques PO6 du PMF/FEM constituent des cadres intéressants pour plusieurs bailleurs. L'approche paysage a déjà montré ses effets dans plusieurs pays du monde. Elle est en train d'être appliquée par LVEMP II au niveau du lac Rweru à Bugesera. Il sera aisé que LVEMP II cofinance certaines des interventions retenues dans la présente stratégie. De plus, l'OAP et l'Autorité du Lac Tanganyika sont en train de développer des projets en faveur de la région de l'Imbo et de Mumirwa bordant le Lac Tanganyika. Ils pourront ainsi cofinancer les projets ici identifiés.

Un autre facteur clé pour le programme pays du PMF dans PO6 est l'appui du Gouvernement du Burundi à travers ses services techniques (techniciens forestiers, agronomes et vétérinaires) et les communautés locales.

1.3. Expérience et ressources des projets antérieurs pour la mise en œuvre effective des initiatives du PMF dans PO6

Les 6 ans de mise en œuvre du PMF/FEM au Burundi ont permis de tisser une expérience dans l'élaboration des projets garnis d'innovation. En effet, les phases précédentes et les résultats atteints ont permis la maîtrise des interventions à conduire et la consolidation de l'expérience des OSCE. De plus, ces OSCE ont multiplié des bailleurs autour des mêmes projets à tel point qu'ils constituent un cadre approprié de mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre effective des initiatives du PMF dans PO6.

Certaines ONGs nationales appuyées par le FEM ou d'autres bailleurs de fonds, ont développé des projets modèles qui peuvent inspirer les autres projets dans la mise en œuvre de la PO6. Il s'agit notamment des projets de l'APRN/BEPB à Kirundo et Karusi, de l'AFEB au niveau du Parc national de la Kibira en province Muramvya, de l'ABN au niveau du lac Tanganyika, etc. Ces projets ont utilisé des approches qui ont permis en même temps la conservation de la nature et le développement communautaire.

D'autres projets comme LVEMP II au niveau du Paysage aquatique protégé de Bugesera ont enregistré des impacts positifs visibles sur terrain que PO6 pourra considérer comme modèles dans sa mise en œuvre.

2. NICHE DU PROGRAMME PAYS DU PMF

2.1. Conventions pertinentes de Rio de Janeiro ratifiées par le pays et les cadres nationaux pertinents de planification

Sur le plan du droit international et régional, le Burundi a déjà ratifié les 3 conventions de Rio de Janeiro. Plusieurs politiques, stratégies, programmes et plans ont été mis en place pour leur mise en œuvre (Tableau 1).

Au niveau national, des textes légaux ont également été promulgués et devraient contribuer au respect de ces conventions.

Tableau 1. Quelques conventions pertinentes et plans ou programmes nationaux/régionaux

	Convention de Rio de Janeiro + Cadres de planification	Date de ratification ou de production
1	Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CDB)	Avril 1997
	Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité (SNPAB)	8 Février 2013
	Cadre National de Biosécurité (CNB)	2004
2	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	Avril 1997
	Première communication nationale sur les changements climatiques	2001
	Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA)	2006
	Mesures Appropriées d'Atténuation au niveau National (MAN/UNFCCC)	2008 et 2009
	Deuxième communication nationale sur les changements climatiques	2010
	Troisième communication nationale sur les changements climatiques	En cours
	Stratégie Nationale et Plan d'Action sur les Changements climatiques	2013
3	Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification (UNCCD)	Avril 1997
	Programme National de Lutte contre la Dégradation des sols (NAP)	2005
	Stratégie Nationale et Plan d'Action Nationale de Lutte contre la dégradation des sols (SP-LCD)	2011
4	Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP)	Février 2005
	Plan National de Mise en Œuvre de la Convention de Stockholm (PNM)	Mars 2006
5	Cadres nationaux de programmation	
	Cadre Stratégique de Croissance et de lutte contre la pauvreté (CSLP II)	2011
	Vision «Burundi 2025»	Juin 2011
6	Autres documents pertinents	
	Auto évaluation Nationale des Capacités à Renforcer par le FEM (ANCR)	2008
	Exercice de formulation du Portefeuille de projets pour le FEM – 6 (NPFE)	2014
	Strategic Action Programme (SAPs) for shared international water - bodies	
	Nile Equatorial Lakes Subsidiary Action Programme (NELSAP)	
	Stratégie Agricole Nationale	Juillet 2008
	Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière d'Education Environnementale et de Sensibilisation	2007
	Stratégie Nationale de Communication, Education et Sensibilisation du Public	2014
7	Programmes ou Projets nationaux et régionaux	
	Programmes et Projets nationaux	
	Plan National pour l'Investissement Agricole (PNIA)	2011
	Programme de Sensibilisation pour la Protection du Lac Tanganyika	2012
	Schémas provinciaux d'aménagement du territoire (SPAT)	2010
	Programme d'aménagement des bassins versants pour la résilience au changement climatique (PABVARC)	
	Programmes et Projets régionaux	
	Plan Stratégique pour la biodiversité du Lac Tanganyika	
	Lake Victoria Environmental Management Project Phase II (LVEMP II)	2012
	Programme Intégré Population-Santé-Environnement	En cours
	Convention de MINAMATA sur le mercure	En cours

2.2. Appui à la mise en œuvre des priorités nationales par le programme pays du PMF en conformité avec les initiatives stratégiques du FEM-PO6

Au niveau mondial, l'objectif du PMF-PO6 est de «*soutenir efficacement la création d'avantages environnementaux mondiaux et de sauvegarder l'environnement mondial grâce à des solutions communautaires et locales qui se complètent et ajoutent de la valeur à l'action nationale et mondiale*». Dans cette démarche, le PMF/FEM au Burundi va travailler dans un cadre de partenariat établi entre les différentes parties prenantes. Ce partenariat traduit la mise en place des alliances se situant à trois niveaux:

- a. cadre de collaboration OSCE-Gouvernement: Il s'agit en fait d'une plateforme entre les organisations de la société civile environnementale et le Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme ;
- b. cadre de collaboration organisation de la société civile environnementale (OSCE)-communautés locales et les peuples autochtones (CLA). Ce cadre cherche à mettre en place un cadre de dialogue entre les deux parties afin de planifier sur base d'un problème senti par les bénéficiaires qui définissent eux- mêmes les actions, les indicateurs ainsi que le mécanisme de suivi-évaluation. Les communautés locales et les peuples autochtones doivent aussi se fédérer pour constituer une équipe de discussion (une fédération par paysage).
- c. Cadre de collaboration PNUD –Gouvernement et autres partenaires techniques et financiers : il s'agit d'un cadre de mobilisation des ressources pour assurer la complémentarité et le renforcement des interventions mis en œuvre par la société civile au niveau du paysage ;

Le PMF travaillera avec la Société civile dans, l'exécution des projets suivant plusieurs étapes:

- Appel à propositions sur un ensemble de projets d'un paysage donné via les médias publics (radios nationales, journaux nationaux et le site Web du PNUD Burundi). Les projets seront en relation avec la typologie préétablie dans le document de Stratégie National du PMF ;
- Sélection des intervenants aux projets par le CNP;
- Formation d'un consortium par les OSCE sélectionnées et production d'un plan unique d'exécution et d'évaluation des projets dûment validés par le CNP;
- Mise en place par les OSCE d'une fédération communautaire comprenant tous les bénéficiaires de différents projets dans un paysage;
- Evaluation participative de la mise en œuvre des projets par une équipe multipartite comprenant également les représentants de la fédération communautaire.

Le PMF va contribuer dans la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP II) au niveau de son Axe stratégique 4 qui porte sur la Gestion de l'espace et de l'environnement pour un développement durable. Il contribuera également dans la mise en œuvre des piliers 3 et 8 de la Vision « Burundi 2025 ». Le troisième pilier traite de la Croissance Economique et la Lutte contre la Pauvreté tandis que le huitième pilier concerne le Partenariat entre différents acteurs au développement.

Le PMF devra consulter préalablement les autres projets en cours pour assurer la complémentarité des interventions et le cofinancement.

2.3. Potentiel de complémentarité et des synergies dans le cadre des orientations stratégiques PO6

Le potentiel de complémentarité et des synergies dans le cadre des orientations stratégiques PO6 sont résumés dans le tableau 2.

Tableau 2. Contribution du PMF aux priorités nationales/résultats collectifs de PO6 PMF/FEM

Initiatives stratégiques PO6 du PMF/FEM	Résultats collectifs du FEM 6 - par domaine focal	Niches du CPS pertinentes identifiées par rapport aux priorités Nationales et Programmes des autres Agences	Le Programme stratégique du Bureau Pays du PNUD
Conservation communautaire du paysage terrestre et marin	<i>Conserver la biodiversité d'importance mondiale et les biens et services écosystémiques qu'elle fournit à la société</i>	Paysage Lacs Cohoha et Rweru et les collines riveraines	
		Restauration de la végétation de la zone tampon des lacs Cohoha et Rweru et lutte contre les plantes envahissantes	Amélioration de l'efficacité du système de gestion des aires protégées pour la conservation de la biodiversité au Burundi à travers l'engagement des Parties prenantes
		Aménagement et reboisement des bassins versants des lacs Cohoha et Rweru	Amélioration de l'efficacité du système de gestion des aires protégées pour la conservation de la biodiversité au Burundi à travers l'engagement des Parties prenantes
		Développement des alternatives à l'énergie bois dans les environs des lacs Cohoha et Rweru	Gestion communautaire des risques de catastrophes liés au changement climatique
		Amélioration des systèmes de pêche dans les lacs Cohoha Rweru	Amélioration de l'efficacité du système de gestion des aires protégées pour la conservation de la biodiversité au Burundi à travers l'engagement des Parties prenantes
		Assainissement des lacs Cohoha Rweru et bonne nutrition des communautés	Amélioration de l'efficacité du système de gestion des aires protégées pour la conservation de la biodiversité au Burundi à travers l'engagement des Parties prenantes
Conservation communautaire du paysage terrestre et marin	<i>Conserver la biodiversité d'importance mondiale et les biens et services écosystémiques qu'elle fournit à la société</i>	Paysage Bassin versant du lac Tanganyika de la rivière Mugere à la rivière Nyamusenyi	
		Aménagement et reboisement des collines surplombant le lac Tanganyika et sa zone tampon	Gestion communautaire des risques de catastrophes liés au changement climatique
		Amélioration des systèmes de pêche et d'élevage du petit et gros bétail	Amélioration de l'efficacité du système de gestion des aires protégées pour la conservation de la biodiversité au Burundi à travers l'engagement des Parties prenantes
		Amélioration d'hygiène et d'assainissement des eaux du lac Tanganyika	Amélioration de l'efficacité du système de gestion des aires protégées pour la conservation de la biodiversité au Burundi à travers l'engagement des Parties prenantes
		Développement de la résilience aux effets des changements climatiques et promotion des foyers améliorés	Gestion communautaire des risques de catastrophes liés au changement climatique
		Restauration des sites d'extraction des carrières, du sable et moellons dans le bassin versant du Lac Tanganyika	Gestion communautaire des risques de catastrophes liés au changement climatique

Tableau 2. Contribution du PMF aux priorités nationales/résultats collectifs de PO6 PMF/FEM (suite)

Initiatives stratégiques PO6 du PMF/FEM	Résultats collectifs du FEM 6 - par domaine focal	Niches du CPS pertinentes identifiées par rapport aux priorités Nationales et Programmes des autres Agences	Le Programme stratégique du Bureau Pays du PNUD
Conservation communautaire du paysage terrestre et marin	<i>Promotion de la gestion collective des eaux transfrontalières et la mise en œuvre de l'ensemble de la politique, les réformes institutionnelles et juridique, ainsi que les investissements contribuant à l'utilisation et à l'entretien des services écosystémiques durables</i>	Promotion de la gestion communautaire des marais de la Malagarazi comme aire protégée communautaire	Amélioration de l'efficacité du système de gestion des aires protégées pour la conservation de la biodiversité au Burundi à travers l'engagement des Parties prenantes
		Promotion d'une gestion d'une aire lacustre protégée communautaire (lac Tanganyika)	Amélioration de l'efficacité du système de gestion des aires protégées pour la conservation de la biodiversité au Burundi à travers l'engagement des Parties prenantes
		Conservation du sol en milieu riverain du Parc National de la Ruvubu	Amélioration de l'efficacité du système de gestion des aires protégées pour la conservation de la biodiversité au Burundi à travers l'engagement des Parties prenantes
Co-avantages de l'accès à l'énergie émettant peu de carbone	<i>Appui aux changements transformationnels vers une faible émission et vers une voie de développement résilient</i>	Promotion des fours solaires dans le quartier de Buyenzi en ville de Bujumbura	Gestion communautaire des risques de catastrophes liés au changement climatique
		Promotion de la fabrication des équipements de l'énergie solaire (barrefoot college) par la communauté de vieilles femmes du Paysage Protégé de Gisagara (Cankuzo)	Gestion communautaire des risques de catastrophes liés au changement climatique
Plateformes de dialogue OSC-Gouvernement	<i>Renforcer la capacité de la société civile à contribuer à la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et de la politique nationale et sous-régionale, la planification et les cadres juridiques</i>	Instauration d'un cadre formel de dialogue entre le Ministère ayant l'environnement dans ses attributions et les organisations de la société civile environnementale	Amélioration de l'efficacité du système de gestion des aires protégées pour la conservation de la biodiversité au Burundi à travers l'engagement des Parties prenantes
Inclusion sociale (genre, jeunes, les peuples autochtones)	<i>FEM intégration du genre Politique et égalité entre les sexes Plan d'actions et les principes du FEM pour l'engagement avec les peuples autochtones</i>	Introduction des boisements écoliers dans les établissements d'internat en provinces de Gitega, Kayanza et Ngozi	Gestion communautaire des risques de catastrophes liés au changement climatique
		Installation des plantations communautaires de <i>Prunus africana</i> en milieu riverain du Parc National de la Kibira à Muramvya	Amélioration de l'efficacité du système de gestion des aires protégées pour la conservation de la biodiversité au Burundi à travers l'engagement des Parties prenantes
		Introduction des boisements des briquetiers en province de Bubanza et de Bujumbura	Gestion communautaire des risques de catastrophes liés au changement climatique
		Installation d'un arboretum (avec ressources biologiques) sous la gestion de la communauté Batwas et des tradipraticiens, en province de Kayanza	Amélioration de l'efficacité du système de gestion des aires protégées pour la conservation de la biodiversité au Burundi à travers l'engagement des Parties prenantes

3. STRATEGIES DE PO6

3.1. Projets importants transversaux PO6 au niveau national

En dehors des paysages terrestres identifiés, 10 projets ont été identifiés suivant les initiatives stratégiques de la PO6 du PMF/FEM. Il s'agit des projets d'intégration des communautés locales dans la gestion communautaire des aires protégées, d'instauration de plateforme de dialogue de l'OSCE et du Gouvernement ainsi que les portefeuilles pour les jeunes, les peuples autochtones et groupes de divers métiers. Tous ces projets devront intégrer « *la sensibilisation des groupes cibles* » sur les questions en rapport avec l'environnement (Tableau 3). Des indicateurs y relatifs devront être formulés et servir dans le suivi et évaluation de cette activité. La sensibilisation débutera par la fabrication des outils appropriés par groupe cible.

Tableau 3: Projets importants transversaux PO6 au niveau national par rapport aux initiatives stratégiques en dehors des paysages

Initiatives stratégiques PO6 du PMF/FEM	Niches du CPS pertinentes identifiées par rapport aux priorités Nationales et Programmes des autres Agences	Action commune et particularité par projet	Résultats par initiative
Conservation communautaire du paysage terrestre et marin	Promotion de la gestion communautaire des marais de la Malagarazi comme aire protégée communautaire	Sur base des guides et/ou outils appropriés, former sur les méthodes de gestion communautaire des marais	Signature d'un mémorandum entre communautés et l'Etat sur la gestion communautaire des marais de la Malagarazi comme aire protégée
	Promotion d'une gestion d'une aire lacustre protégée communautaire (Lac Tanganyika)	Sur base des guides et/ou outils appropriés, former sur les méthodes de gestion communautaire du lac Tanganyika	Signature d'un mémorandum entre communautés et l'Etat sur la gestion d'une aire lacustre protégée communautaire (Lac Tanganyika)
	Conservation du sol en milieu riverain du Parc National de la Ruvubu	Sur base des guides et/ou outils appropriés, amélioration de niveau de compréhension des communautés sur l'interrelation entre les agroécosystèmes et le Parc national de la Ruvubu	Augmentation de la production agricole en milieu riverain du Parc National de la Ruvubu sur une superficie d'environ 5x2km ; diminution des menaces anthropiques sur la biodiversité du Parc National de la Ruvubu
Co-avantages de l'accès à l'énergie émettant peu de carbone	Promotion des fours solaires dans le quartier de Buyenzi en ville de Bujumbura	Mise en place à Buyenzi d'une unité de production des fours solaires ; organisation des séances de sensibilisation de la population et de vulgarisation de fours solaires par le projet	Une unité de production des fours solaires fonctionnelle avec des quantités de fours suffisantes pour la vente ; la population burundaise sensibilisée sur l'importance économique et environnementale de fours solaires.
	Promotion de la fabrication des équipements de l'énergie solaire par la communauté de vieilles femmes (45-55 ans) du Paysage Protégé de Gisagara (Cankuzo)	Formation en Inde de vieilles femmes de Gisagara par barrefoot college sur la fabrication des équipements de l'énergie solaire	Présence de maisons éclairées par l'énergie solaire produite par les équipements fabriqués par les vieilles femmes formées en Inde

Tableau 3: Projets importants transversaux PO6 au niveau national par rapport aux initiatives stratégiques en dehors des paysages (suite)

Initiatives stratégiques PO6 du PMF/FEM	Niches du CPS pertinentes identifiées par rapport aux priorités Nationales et Programmes des autres Agences	Action commune et particularité par projet	Résultats par initiative
Plateformes de dialogue OSCE-Gouvernement	Instauration d'un cadre formel de dialogue entre le Ministère ayant l'environnement dans ses attributions et les organisations de la société civile environnementale	Elaboration d'une étude sur la mise en place d'une plateforme OSCE-Gouvernement et son mécanisme de travail. L'étude sera validée par les différentes parties prenantes. La plateforme pilotera les dialogues sur les thématiques variées concernant la gestion durable de l'environnement	Plateforme OSCE-Gouvernement disponible et fonctionnel
Inclusion sociale (genre, jeunes, les peuples autochtones)	Introduction des boisements scolaires pour les établissements d'internat en provinces de Gitega, Kayanza et Ngozi (provinces surpeuplées avec usage excessif du bois)	Sur base des guides et/ou outils appropriés, sensibiliser les enseignants et les écoliers pour leur participation active à la mise en place des boisements scolaires	Présence des boisements scolaires au niveau des écoles secondaires des provinces de Gitega, Kayanza et Ngozi
	Installation des plantations communautaires de <i>Prunus africana</i> et d'autres types de boisements en milieu riverain du Parc National de la Kibira à Muramvya	Sur base des guides et/ou outils appropriés de sensibilisation, mobiliser les femmes pour la plantation de <i>Prunus africana</i> et d'autres types de boisements pour les générations actuelles et futures	Présence des boisements de <i>Prunus africana</i> et d'autres types de boisements en milieu riverain du Parc National de la Kibira à Muramvya
	Introduction des boisements des briquetiers en province de Bubanza et de Bujumbura (provinces proches de la capitale Bujumbura fournissant beaucoup de briques pour la ville)	Sur base des guides et/ou outils appropriés de sensibilisation, mobiliser les briquetiers pour des boisements privés	Présence de boisements de briquetiers en province de Bubanza et de Bujumbura
	Installation d'un arboretum avec ressources biologiques et à caractère touristique sous la gestion de la communauté Batwas de Kayanza sous l'appui des tradipraticiens identifiés pour cette fin	Sur base des guides et/ou outils appropriés de sensibilisation, mobiliser les Batwa pour l'installation d'un arboretum	Présence d'un arboretum avec des espèces végétales autochtones sous la gestion de la communauté Batwas de Kayanza

3.2. Stratégies d'octroi de subventions basées sur les paysages terrestres et marins de PO6

L'approche paysage permet de concilier différents besoins, préférences et aspirations des parties prenantes. Elle a pour objectifs:

- L'amélioration des moyens de subsistance;
- Le maintien ou l'amélioration des services écosystémiques;
- L'apport suffisant en produits alimentaires et non alimentaires;
- L'utilisation efficace des ressources.

Dans le cas du CPS, il s'agira de concentrer les actions dans deux paysages (Imbo-Mumirwa et Bugesera) ayant requis la priorité lors des consultations des parties prenantes. Au sein de chaque paysage, les projets sont diversifiés, conformément aux problèmes identifiés. Leur mise en oeuvre suivant l'approche paysage nécessitera le partenariat entre promoteurs des projets reconnus comme un groupe poursuivant des objectifs devant conduire à des résultats complémentaires d'une part; et d'autre part entre bénéficiaires agissant également de façon concertée.

3.2.1. Description des paysages

a) Cohoha-Rweru

Le Paysage Cohoha-Rweru a une superficie de 28432,57 ha. La zone ciblée est constituée des lacs Cohoha (certaines branches) et Rweru, des collines les surplombant ainsi que de la forêt de Murehe s'intercalant entre les deux lacs (Fig. 1, annexe 1). Le lac Rweru se localise à cheval sur le Burundi et le Rwanda et sa superficie est évaluée à 100 km² dont 70 pour le Burundi. Sa plus grande longueur orientée dans le sens Sud-Ouest et Nord-Est, est de 18 km, la largeur étant de l'ordre de 14,5 km. Le lac Cohoha est également à cheval sur le Burundi et le Rwanda avec une superficie de 7850 ha, ce lac se présente comme un couloir très allongé de 27 km de long et 0,4 à 1,8 km de large à partir duquel partent, à droite et à gauche, des ramifications aussi nombreuses que longues (0,4 km de large et jusqu'à 8 km de long). La localité de Murehe se situe au Nord-Ouest du lac Rweru. La forêt de Murehe est étalée sur cinq collines: Yanza, Munazi, Gasenyi, Gatete et Kivo. Elle a une superficie de 5000 ha.

b) Mugere-Nyamusenye

Le Paysage Mugere-Nyamusenye a une superficie de 6116,13 ha. Au sein de la plaine de l'Imbo, le paysage choisi se situe entre la rivière Mugere et la localité de Gitaza délimitée par la rivière Nyamusenye (Fig. 2 Annexe 1). Il comprend le lac Tanganyika et les collines surplombant la plaine et appartenant à la région du Mumirwa. Les collines dominant ce paysage sont Migera, Kabezi et Ramba. La partie du lac Tanganyika faisant partie du paysage choisi est caractérisée par plusieurs plages de pêche (Kabezi, Gitaza, ...). On aperçoit par-ci par-là du *Phragmites mauritanus*, vestige de la végétation naturelle des bordures du lac.

Les collines surplombant la plaine sont caractérisées par des pentes très raides, une forte densité de population matérialisée par des habitations et des champs en permanence cultivés sur la majeure partie. La route nationale n°3 (RN3): cette route Bujumbura-Rumonge fait également partie de ce paysage et subit les dégâts dus à l'érosion venant des collines.

3.2.2. Brève description des initiatives stratégiques prioritaires au sein des paysages

Tous les projets identifiés dans les paysages sélectionnés devront intégrer «*la sensibilisation des groupes cibles*» sur les questions en rapport avec l'environnement. Des indicateurs y relatifs devront

être formulés et servir dans le suivi et évaluation de cette activité. La sensibilisation débutera par la fabrication des outils appropriés par groupe cible (Tableau 4). Cela suppose que l'animateur a fait un exercice pour diagnostiquer et comprendre le problème afin de convaincre ses groupes cibles. La participation aux projets tiendra compte de l'inclusion sociale (genre, vulnérables, jeunes, les peuples autochtones).

Tableau 4: Projets importants transversaux PO6 au niveau national par rapport aux initiatives stratégiques au niveau des paysages terrestres et marins

Initiatives stratégiques PO6 du PMF/FEM	Niches du CPS pertinentes identifiées par rapport aux priorités Nationales et Programmes des autres Agences	Actions de sensibilisation avec des particularités par projet	Résultats par intervention
Conservation communautaire du paysage terrestre et marin	Paysage Lacs Cohoha et Rweru et les collines riveraines		
	Restauration de la végétation de la zone tampon du lac Cohoha	Sur base des guides et/ou outils appropriés, sensibiliser sur l'importance de la restauration de la végétation de la zone tampon	Zone tampon du lac Cohoha protégée de la colline Yaranda à la colline Marembo
	lutte contre les plantes envahissantes	Sur base des guides et/ou outils appropriés, sensibiliser sur l'importance de la lutte contre les plantes envahissantes	La jacinthe d'eau réduite au minimum sur les lacs Cohoha et Rweru
	Aménagement et reboisement des bassins versants des lacs Cohoha et Rweru	Sur base des guides et ou outils appropriés, sensibiliser pour l'entretien au quotidien des dispositifs de conservation des sols	Bassins versants des lacs Cohoha et Rweru protégés contre l'érosion
	Développement des alternatifs à l'énergie bois dans les environs des lacs Cohoha et Rweru	Sur base des guides et/ou outils appropriés, sensibiliser et former les populations sur l'importance d'adoption des alternatifs à l'énergie bois	Augmentation de la couverture végétale dans les environs des lacs Cohoha et Rweru
	Amélioration des systèmes de pêche dans les lacs Cohoha Rweru	Sur base des guides et/ou outils appropriés, améliorer la conscience des pêcheurs sur les inconvénients de la pêche illicite	Augmentation de la quantité de poissons dans les lacs Cohoha et Rweru
	Assainissement des lacs Cohoha Rweru, adduction d'eau potable et amélioration de nutrition des communautés	Sur base des guides et/ou outils appropriés, sensibiliser pour l'assainissement des eaux des lacs et une bonne nutrition	Amélioration de l'hygiène au sein de la population et réduction de la pollution des eaux des lacs Cohoha et Rweru
	Paysage Bassin versant du lac Tanganyika de la rivière Mugere à la rivière Nyamusenyi		
	Aménagement et reboisement des collines surplombant le lac Tanganyika et sa zone tampon	Sur base des guides et/ou outils appropriés, sensibiliser pour l'entretien des dispositifs de conservation des sols et sur l'importance de la restauration de la végétation de la zone tampon	Collines surplombant le lac Tanganyika protégées contre l'érosion ; zone de tampon protégée
	Amélioration des systèmes de pêche et d'élevage du petit et gros bétail	Sur base des guides et/ou outils appropriés, améliorer la conscience des pêcheurs sur les inconvénients de la pêche illicite	Augmentation de la fumure organique pour fertiliser les agroécosystèmes
	Amélioration d'hygiène et d'assainissement des eaux du lac Tanganyika	Sur base des guides et/ou outils appropriés, sensibiliser pour l'assainissement des eaux du lac	Diminution de la pollution des eaux du lac Tanganyika
	Développement de la résilience aux effets des changements climatiques et promotion des foyers améliorés	Sur base des guides et/ou outils appropriés, sensibiliser pour l'assainissement des eaux du lac	Adoption par la population des stratégies d'adaptation aux effets des changements climatiques
	Restauration des sites d'extraction des carrières, du sable et moellons dans le bassin versant du lac	Sur base des guides et/ou outils appropriés, former sur les méthodes de fermeture des sites d'extraction	Sites d'extraction des carrières réhabilités et reboisés

3.2.3. Plan de mobilisation des ressources

Compte tenu que l'approche privilégiée est celle du Paysage, même les intervenants (OSCE) au sein d'un paysage agiront en consortium avec dans son sein un mécanisme de mobilisation des ressources. Cela veut dire qu'il devra agir en commun et intéresser d'autres bailleurs. Des propositions seront faites avec des projets sur les changements climatiques. La mobilisation passera par la «vente» de l'approche paysage et son intérêt à cofinancer sa mise en œuvre.

Pour le cas de fours solaires, le projet devra aboutir à la négociation avec des privés pour une possibilité de financement privé dans le soutien des succès durables entrepris pour accroître l'impact.

3.2.4. Stratégie de mise en œuvre et l'octroi de subventions dans le cadre des paysages

Pour la mise en œuvre des projets au niveau des paysages, l'octroi des subventions sera fait à titre compétitif des OSCE ayant présenté des détails et de méthodologies sur ces projets. Après la sélection, les OSCE recrutées pour un paysage devront ensuite former un consortium. La formation d'un consortium devra être mentionnée dans l'appel à proposition de projets. Un consortium formé devra préalablement élaborer un programme de travail avec un mécanisme de mise en œuvre partagée incluant notamment le mécanisme de faire intervenir les bénéficiaires de différents projets agissant en consortium. La consolidation de ce programme partagé est l'établissement des interrelations entre les activités et mettre en place des étapes d'exécution pour garder la synergie entre elles. Les étapes d'évaluation sur base d'indicateurs devront également tenir compte de cette démarche. Ce programme sera soumis au CNP pour validation avant le déblocage des fonds.

3.2.5. Renforcement de la synergie entre les différentes initiatives

Pour atteindre un plus grand impact des approches multifocales au niveau des paysage Cohoha-Rweru et Mugere-Nyamusenyi, des initiatives existantes seront mises en synergie, des initiatives potentielles et possibles seront exploitées pour assurer la complémentarité et le renforcement de celles du PMF/PO6. Le tableau 5 montre les partenaires existants, les partenaires potentiels et différentes synergies possibles.

Tableau 5: Description des partenariats existants et potentiels au niveau des paysages

Paysages	Partenaires existants au niveau du paysage		Partenariats potentiels	Synergies possibles
	Partenaires étatiques	Organisations nationales et régionales et internationales		
Paysage Cohoha-Rweru	Population, Administration territoriale et communale, DPAE, OBPE (PP Bugesera), Inspection environnementale provinciale	FEM/PNUD, UICN, DEPA, OSCEs, LVEMP II	LVEMP II, Programme intégré «Population, Santé, Environnement (PSE/PHE) ALL WE CAN, BANQUE MONDIALE, BANQUE AFRICAINE DU DEVELOPPEMENT, PAIOSA, Diocèse de MUYINGA	Population- OSCEs-OBPE-DPAE: Aménagement du paysage, activités en rapport avec la gestion des pêcheries et de la biodiversité
				PMF/FEM-LEVEMP II: cofinancement
				PMF/FEM- OSCEs-Administration-population: Sensibilisation, suivi-évaluation
Paysage Mugere-Nyamusenyi	Population en général, Administration territoriale et communale, Département de la Pêche et Aquaculture (DPA), OBPE, Fédération Nationale des Comités de Pêche, Huilerie de Rumonge	FEM/PNUD, OSCEs, ALT	BANQUE MONDIALE, BANQUE AFRICAINE DU DEVELOPPEMENT, PAIOSA, SAVONOR	Population- OSCEs-OBPE-DPP: Aménagement du paysage, activités en rapport avec la gestion des pêcheries et de la biodiversité
				PMF/FEM-ALT: cofinancement
				PMF/FEM- OSCEs-Administration territoriale et communale-population: Sensibilisation, suivi-évaluation

3.3. Stratégies Grantmaker et Bailleur

3.3.1. Plateforme de dialogue OSCE-Gouvernement

Dans le but de consolider le nécessaire lien entre les OSCE et le Gouvernement, il est prévu l'instauration d'un cadre formel de dialogue entre le Gouvernement et les organisations de la société civile environnementale. Ce cadre s'exprimera sous forme d'un mémorandum d'accord négocié entre les deux parties, la société civile étant réunie en forum de la société civile environnementale.

Ce mémorandum vise à permettre au Gouvernement la valorisation et la pérennisation des interventions menées et les résultats obtenus par les OSCE et l'exploitation de leurs capacités. Ce mémorandum et son opérationnalisation est un cadre privilégié pour faciliter les OSCE à mobiliser les ressources à travers le monde, à faire des coalitions nationales pour des interventions de grande envergure avec des approches similaires non contradictoires. Il s'agira également d'un cadre pour ouvrir une voie vers les échanges et participations régionales et internationales et pour créer des réseautages et coopération Sud-Sud.

Le PMF devra financer une étude de la plate-forme OSCE- Gouvernement (les ministères concernés par les questions environnementales). L'étude sera faite par une ONG qui étudiera cette plateforme et son mécanisme de travail et validée par les différentes parties prenantes. La plateforme va travailler avec les différents ministères concernés et va piloter les dialogues sur les thématiques variées concernant la gestion durable de l'environnement.

Ainsi, le plan de mise en place de cette plateforme de dialogue est le suivant:

- Formation d'un forum unique avec un secrétariat permanent des OSCE muni d'un statut légal;
- Organisation d'un cadre de discussion entre OSCE et le Gouvernement;
- Formulation d'un mémorandum;
- Adoption du mémorandum par le Gouvernement;
- Mise en place et opérationnalisation d'un plan d'action 2016-2018.

3.3.2. Influence sur les politiques

Dans le processus de la mise en œuvre de cette stratégie, le programme national devra mettre en place un cadre de sensibilisation de toutes les parties prenantes et de discussion des approches adoptées dans le programme et sur les expériences et les leçons apprises. Des recommandations devront être faites pour informer et influencer les politiques. La plateforme de dialogue OSCE-Gouvernement devra servir d'appui pour atteindre ce résultat. Cette plateforme, dans son plan d'action 2016-2018, devra organiser des ateliers de décideurs afin de promouvoir la prise de conscience accrue sur les nouvelles visions de sauvegarde de l'environnement.

3.3.3. Promouvoir l'inclusion sociale

A travers tous les projets définis aux deux paysages, la participation des femmes, des jeunes et des vulnérables devra être prise en compte. Des leaders féminins devront être privilégiés dans les activités du programme. De plus, les associations locales des communautés autochtones devront faire partie des consortiums qu'on créera à l'échelle des paysages.

3.3.4. Plan de gestion des connaissances

La documentation et diffusion des meilleures pratiques et leçons apprises seront parties intégrantes des projets. Ce processus se fera à travers trois canaux:

- Organisation des ateliers de présentation des cas de succès, des études de cas sur les meilleures pratiques;
- Diffusion des livrets de meilleures pratiques et leçons apprises en langues accessibles;
- Produire un documentaire sur le programme en collaboration avec le PNUD
- Publier les informations sur les meilleures pratiques et leçons apprises sur le site web du CHM-Burundais qui est un portail accessible et très fonctionnel. Une page web consacrée aux activités du PMF/FEM existe déjà et devra continuellement recevoir des informations qui seront postée par un membre du Consortium des OSCE considéré comme Point Focal Interinstitutionnel du CHM-Burundais.

3.3.5. Stratégie de communication

La mise en place des cadres de collaboration dans le cadre de ce programme est une voie stratégique de communication. Il s'agit en fait d'un réseau établi déjà entre la Coordination via le CNP, le Gouvernement via le Ministère en charge de l'environnement, tous les acteurs locaux et les OSCEs via leur consortium. La contribution du PMF aux priorités des plans nationaux doit être communiquée préalablement pour bénéficier du soutien du Gouvernement. Les compétences et expertises du PNUD en matière de communication vont être mises à contribution.

4. CADRE DES RESULTATS ATTENDUS

4.1. Activités prioritaires et indicateurs

Le tableau 6 montre les actions prioritaires par cibles. Les indicateurs et les sources de vérifications sont également présentés. Ils devront servir dans le suivi et évaluation des interventions sur terrain. Il est supposé que ces indicateurs peuvent être revus en commun accord par tous les acteurs lors des réunions multipartites d'évaluation.

Tableau 6: Cohérence avec les composantes du programme mondial PO6 du PMF/FEM

Composantes projets PO6 :	Cibles CPS	Activités	Indicateurs	Moyens de vérification
Composante SGP 1: <i>Conservation communautaire du paysage terrestre et marin</i>	Paysage Cohoha et Rweru			
	Restauration de la végétation de la zone tampon des lacs Cohoha et Rweru	Restaurer la végétation de bordure des lacs et délimiter la zone tampon avec un dispositif végétal sur 50 m au lac Cohoha	Deux rangées de boutures <i>Aeshynomene elaphroxylon</i> sur une longueur de 114km avec un intervalle de 2 m entre les boutures sur la zone tampon du lac Cohoha	Rapport d'évaluation de la longueur restaurée
		Creuser une rigole de 114 km rigole pour matérialiser la limite de la zone tampon sur le lac Cohoha	Deux rangées de boutures <i>Aeshynomene Rigole de 114 km autour de la zone tampon</i>	Rapport d'évaluation de la longueur restaurée
		Planter des rangées d' <i>Euphorbia turcali</i> sur la rigole matérialisant la zone tampon du lac Cohoha	Deux rangées d' <i>Euphorbia turcali</i> sur la rigole de 114km avec intervalle de 1m	Rapport d'évaluation de la longueur restaurée
		Développer l'apiculture dans les zones tampons des lacs et dans les limites de la RN de Murehe	2 ruchers à Gatete, 80 ruches modernes peuplées, matériel apicole (salopette, bottes, enfumoirs, gants, masque chemise, extracteur de miel) disponibles	Rapport sur les activités effectuées
	Lutte contre les plantes envahissantes	Éradiquer ou réduire au minimum les plantes envahissantes	Réduction de la quantité de la jacinthe d'eau à plus de 80% sur les lacs Cohoha et Rweru	Rapport d'évaluation de l'existence de ces plantes
	Aménagement et reboisement des bassins versants des lacs Cohoha et Rweru	Matérialiser les courbes de niveau et les stabiliser avec des haies antiérosives et des arbustes	97,5 km de courbe de niveau tracés	Rapport d'évaluation de la distance linéaire tracée
		Introduire un système de collecte et réutilisation des eaux de toiture et de ruissellement (fosses aménagés et réutilisation en saison sèche)	2 fossées de collecte des eaux de ruissellement à Busoni et Kirundo et 10 tanks de collecte des eaux de pluie sur les toitures des maisons	Rapport donnant le nombre de ménages ayant un système de collecte des eaux pluviales
		Planter des arbres agroforestiers et forestiers sur les collines	300000 plants agroforestiers et forestiers	Rapport d'évaluation de superficie des collines recouvertes
		Pratiquer l'élevage du gros et petit bétail pour avoir la fumure organique	16 vaches laitières en stabulation permanente et 160 chèvres accordées aux ¹ ménages de référence	Rapport sur le nombre de cheptel introduit
		Remblayer, réhabiliter et reboiser les sites d'extraction des carrières et mines, briques, etc.	5 sites de carrières réhabilités	Rapport d'évaluation de la superficie restaurée

¹ Un ménage de référence est un ménage ayant une exploitation agricole bien aménagée avec des herbes fourragères suffisantes pour faire l'élevage en stabulation permanente

Tableau 6: Cohérence avec les composantes du programme mondial PO6 du PMF/FEM (suite)

Composantes projets PO6	Cibles CPS	Activités	Indicateurs	Moyens de vérification
Composante SGP 1: <i>Conservation communautaire du paysage terrestre et marin</i>	Paysage Cohoha et Rweru			
	Développement des alternatifs à l'énergie bois dans les environs des lacs Cohoha et Rweru	Promouvoir l'usage des foyers améliorés	12879 ménages utilisant les foyers améliorés	Rapport d'évaluation sur les foyers améliorés
		Promouvoir des fours solaires	30 fours solaires	Rapport d'évaluation sur les fours solaires
	Amélioration des systèmes de pêche dans les lacs Cohoha Rweru	Donner aux pêcheurs les outils de pêche appropriés	100 filets de pêche accordés aux pêcheurs	Rapport sur les outils de pêches fournis
		Mettre en place de systèmes de conservation des poissons pêchés pour le commerce	Deux stations de séchage des poissons construites	Rapport sur les systèmes de conservation poissons mis en place
	Assainissement des lacs Cohoha-Rweru et bonne nutrition des communautés	Réhabiliter l'adduction d'eau potable en faveur de la population	La source d'eau de Bubasha à Gatare -Ruheha réhabilitée pour alimenter les collines Gatere, Gatete et Rwibikara) et 4 robinet réfectionnés	Rapport sur les sites ayant l'eau propre
		Construire des toilettes écologiques dans les lieux publics (plages de pêche, les marchés) riverains des lacs Cohoha et Rweru	Six toilettes écologiques sur 6 plages de pêche (Yaranda, Kiyanza, Kibonde (2) et Gatete	Rapport sur le nombre de toilettes publiques
		Sensibiliser la population sur l'usage des toilettes écologiques	Séances de sensibilisation de la population des collines de Yaranda, Kiyanza, Kibonde et Gatete	Rapport sur la sensibilisation
	Paysage Mugere - Nyamusenyi			
	Aménagement et reboisement des collines surplombant le lac Tanganyika et sa zone tampon	Planter des arbres agroforestiers dans les agroécosystèmes	500000 plants installés dans les agroécosystèmes	Rapport d'évaluation de la superficie des agroécosystèmes recouverts
		Planter des arbres forestiers sur les collines	400000 plants installés sur les collines	Rapport d'évaluation de la superficie des collines recouvertes
		Matérialiser les courbes de niveau sur les collines	124,8km linéaire de courbe de niveau	Rapport d'évaluation de la distance linéaire de courbe de niveau
		Planter les herbes fixatrices du sol	124,8km linéaire d'herbes fixatrices du sol	Rapport d'évaluation de la distance linéaire de courbe de niveau
		Reconstituer la végétation de bordure dans la zone tampon du lac Tanganyika	22 km linéaire délimitant la zone tampon par une rigole et deux rangées d' <i>Euphorbia turcali</i> sur la rigole	Rapport d'évaluation de la longueur de zone tampon restaurée
		Stabiliser les bords des rivières par la plantation des arbres adaptés	Bordures de 9 rivières sur une superficie de 50 ha (Mugere, Ramba, Nyabage, Kanyamazi, Nyabisogi, Nyakara, Karonke, Kirasa, Nyamusenyi)	Rapport d'évaluation de la distance linéaire et superficie
Stabiliser les ravins par la plantation des arbres adaptés		5 ravins sur une superficie de 7,5 ha (Nkubare, Gatamba, Miroba, Kigozi, Nyabigega)	Rapport d'évaluation de la distance linéaire et superficie	
Introduire un système de collecte et de réutilisation des eaux de toiture et de ruissellement (fosses aménagés et réutilisation en saison sèche)		4 fossés de collecte d'eau de ruissellement et 15 tanks de collecte d'eau sur les toitures des maisons	Rapport d'évaluation de ménages ayant un système de collecte d'eau pluviale	

Tableau 6: Cohérence avec les composantes du programme mondial PO6 du PMF/FEM (suite)

Composantes projets PO6	Cibles CPS	Activités	Indicateurs	Moyens de vérification	
Composante SGP 1: <i>Conservation communautaire du paysage terrestre et marin</i>	Paysage Mugere - Nyamusenyi (suite)				
	Amélioration des systèmes d'élevage du petit et du gros bétail	Promouvoir l'élevage du petit et du gros bétail	300 chèvres et 30 porcs introduits dans les ménages	Rapport d'évaluation de ménages ayant adopté petit cheptel	
	Amélioration d'hygiène et d'assainissement des eaux du lac Tanganyika	Lutter contre la jacinthe d'eau et autres espèces envahissantes		Réduction de la jacinthe d'eau et de <i>Solanum torvum</i>	Rapport d'évaluation de l'existence de ces plantes
		Construire des toilettes écologiques dans les zones de pêche et dans les agglomérations humaines		6 plages de pêche et agglomération ayant de toilettes écologiques	Rapport sur le nombre de toilettes construites
		Sensibilisation de la population sur l'usage des toilettes écologiques		Séances de sensibilisation de la population du paysage sur l'usage des toilettes écologiques	Rapport de sensibilisation
		Renforcer le système de creusage des fossés de collecte des déchets issus des huileries artisanales		4 usines ayant des fossés de récupération des déchets d'huiles	Rapport sur le nombre d'unités d'huilerie ayant des fossés de collecte des déchets
		Valoriser les déchets issus des toilettes écologiques et des huileries comme fumure organique		Présence d'un système de collecte des déchets	Visite sur terrain, rapport sur la mise en place d'un système de collecte des déchets
		Construire des poubelles publiques sur les plages de pêche et sur les marchés		6 poubelles publiques sur 3 plages de pêche et 3 marchés dont les spécifications seront définies dans les termes de référence de l'appel à proposition de projets	Rapport sur le nombre de poubelles construites
	Sensibilisation à la résilience aux effets des changements climatiques et promotion des foyers améliorés	Introduire et sensibiliser la population sur l'usage des fours solaires et foyers améliorés		15 fours solaires et 11500 foyers améliorés dans les ménages	Rapport sur le nombre de ménages utilisant les foyers améliorés
Restauration des sites d'extraction des carrières, du sable et moellons dans le bassin versant du Lac Tanganyika	Remblayer et réhabiliter (plantation des arbres) les zones d'extraction des carrières et matériaux de construction		3 sites de carrières réhabilités	Rapport d'évaluation de la superficie restaurée	

Tableau 6: Cohérence avec les composantes du programme mondial PO6 du PMF/FEM (suite)

Initiatives stratégiques PO6 du PMF/FEM	Cibles CPS	Projets importants OP 6 au niveau national	Indicateurs	Sources de vérification
Conservation communautaire du paysage terrestre et marin	<i>Promotion de la gestion collective des systèmes d'eau transfrontalières et la mise en œuvre de l'ensemble de la politique, les réformes institutionnelles et juridique, ainsi que les investissements contribuant à l'utilisation et à l'entretien des services écosystémiques durables</i>	Promotion de la gestion communautaire des marais de la Malagarazi comme aire protégée communautaire	Etude d'identification d'une aire protégée communautaire disponible	Etude d'identification d'une aire protégée communautaire
		Promotion d'une gestion d'une aire lacustre protégée communautaire (lac Tanganyika)	Etude d'identification d'une aire protégée communautaire disponible	Etude d'identification d'une aire protégée communautaire
		Conservation du sol en milieu riverain du Parc National de la Ruvubu	40 km linéaires de courbes de niveau; 150000 plants forestiers et agroforestiers plantés; 10 vaches et 200 chèvres en stabulation permanente	Rapport d'évaluation des zones aménagées
Co-avantages de l'accès à l'énergie émettant peu de carbone	<i>Appui aux changements transformationnels vers une faible émission et vers une voie de développement résilient</i>	Promotion des fours solaires dans le quartier de Buyenzi en ville de Bujumbura	150 fours produits comme stock de départ; Une unité de production artisanale des fours solaires	Rapport sur les fours solaires fabriqués
		Formation sur la fabrication des équipements de l'énergie solaire en Inde (barrefoot college) par la communauté de vieilles femmes du Paysage Protégé de Gisagara (Cankuzo)	Nombre de vieilles femmes ayant été envoyées en Inde pour la formation et quantité d'équipement fabriqué	Rapport sur le nombre de femmes formées en Inde
Plateformes de dialogue OSCE-Gouvernement	<i>Renforcer la capacité de la société civile à contribuer à la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et de la politique nationale et sous-régionale, la planification et les cadres juridiques</i>	Instauration d'un cadre formel de dialogue entre le Gouvernement et les organisations de la société civile environnementale	Plateforme mise en place	Rapport sur le nombre de consultations entre OSCE et le gouvernement
Inclusion sociale (genre, jeunes, les peuples autochtones)	<i>FEM intégration du genre Politique et égalité entre les sexes Plan d'actions et les principes du FEM pour l'engagement avec les peuples autochtones</i>	Introduction des boisements scolaires pour les établissements d'internat en provinces de Gitega, Kayanza et Ngozi	Superficie de boisements scolaires par province, 120000 plants produits et plantés	Rapport d'évaluation des superficies par province
		Installation des plantations communautaires de <i>Prunus africana</i> en milieu riverain du Parc National de la Kibira à Muramvya	Superficie de plantation de <i>Prunus africana</i> , 100000 plants produits et plantés	Rapport d'évaluation des superficies de <i>Prunus</i>
		Introduction des boisements des briquetiers en province de Bubanza et de Bujumbura	Superficie de boisements des briquetiers, 120000 plants produits et plantés	Rapport d'évaluation des superficies de boisements
		Installation d'un arboretum avec ressources biologiques et à caractère touristique sous la gestion de la communauté Batwas en province de Kayanza	58 ha de l'arboretum avec plus de 50 espèces autochtones	Rapport sur les espèces composantes de l'arboretum

5. PLAN DE SUIVI & EVALUATION

5.1. Plan de suivi-évaluation au niveau national pour suivre la mise en œuvre de CPS

Le tableau 6 donne des indicateurs qui doivent servir de base dans le suivi-évaluation. *L'approche paysage* impose des activités en partenariat. Ainsi, pour le suivi et l'évaluation au niveau national, une équipe composée des représentants du Consortium Gouvernement-OSCE, CNP/PMF-PNUD et la fédération communautaire sera mise en place.

Tout débute par l'élaboration de la Stratégie du Programme-Pays confiée à une OSCE recrutée par la CN et CNP. Après la formulation de cette stratégie, les autres activités de suivi-évaluation au niveau national sont les suivantes:

- Revue annuelle de la stratégie du programme pays;
- Réunions d'examen continu du CNP des résultats et l'analyse du projet;
- Rapport annuel Pays;
- Rapport semestriel de suivi.

La coordination du PMF/FEM rédigera régulièrement les rapports de missions notamment pour permettre le suivi régulier des activités et résultats des projets. Le tableau 7 donne les détails des activités de suivi et d'évaluation.

Tableau 7: Plan de suivi-évaluation au niveau du programme national pour PO6 /PMF/FEM

Activités de Mise en exécution	Objectifs	Parties responsables	Source de financement	Timing/Délai
Elaboration de la Stratégie du Programme-Pays	Identifier les paysages cibles	CN, CNP, OSCEs, PNUD, institutions étatiques, Administration et communautés locales	PMF/FEM	Au début de la sixième phase opérationnelle
	Dresser de manière participative la typologie des projets communautaires pour les paysages sélectionnés	CN, CNP, OSCEs, PNUD, institutions étatiques, Administration et communautés locales	PMF/FEM	Au début de la sixième phase opérationnelle
	Formuler les indicateurs du programme au niveau des paysages sélectionnés	CN, CNP, OSCEs, PNUD, institutions étatiques, Administration et communautés locales	PMF/FEM	Au début de la sixième phase opérationnelle
	Définir les principes du suivi/évaluation au niveau national	CN, CNP, OSCEs, PNUD, institutions étatiques, Administration et communautés locales	PMF/FEM	Au début de la sixième phase opérationnelle
	Identifier les acteurs actuels et potentiels, les synergies ainsi que les activités innovantes en matière de protection de l'environnement dans les 2 paysages	CN, CNP, OSCEs, PNUD, institutions étatiques, Administration et Population locales	PMF/FEM	Au début de la sixième phase opérationnelle
Revue de la stratégie annuelle du programme pays	Evaluer de manière participative le pas franchi dans les activités en cours d'exécution pour les projets effectués dans les 2 paysages sélectionnés	CN, CNP, Consortium, Administration locale	PMF/FEM	Evaluation semestrielle
	Tirer les leçons sur les facteurs conditionnant la marche des projets effectués dans les paysages d'action aux fins d'un réinvestissement dans les étapes futurs	CN, CNP, plateforme OSC-Gouvernement, Communautés	PMF/FEM	Après l'évaluation semestrielle
	Analyser et gérer les risques et aléas relatifs à l'accomplissement du programme	CN, CNP, Consortium, Administration locale	PMF/FEM	Après l'évaluation semestrielle

Tableau 7: Plan de suivi-évaluation au niveau du programme national pour PO6/ PMF/FEM (suite)

Réunions d'examen continu du CNP des résultats et l'analyse du projet	Organiser un atelier sur les leçons apprises des projets de l'OP5. L'atelier sera précédé par une visite de terrain des projets de l'OP5	CN, CNP, OSCEs, PNUD, institutions étatiques, Administration et communautés locales	PMF/FEM	Au début de la sixième phase opérationnelle
	Evaluer de façon permanente l'efficacité des projets, des approches et apprécier continuellement les résultats en scrutant les indicateurs ciblés	CNP, CN	PMF/FEM,	Minimum 4 fois par an
	Fournir des feed-back ponctuels aux gestionnaires des projets et aux fédérations des OSCEs au niveau des paysages	CNP, CN	PMF/FEM,	Minimum 4 fois par an
	Solliciter des remédiations et des améliorations ponctuelles à l'adresse des gestionnaires des projets et aux fédérations des OSCEs au niveau des paysages	CNP, CN	PMF/FEM,	Minimum 4 fois par an
Rapport annuel Pays	Fournir un feed-back annuel au PMF/FEM sur l'avancement du Programme en vue de procéder aux ajustements nécessaires dans la conduite du Programme	CN, CNP, PNUD	PMF/FEM	Une fois par an
	Permettre un échange sur les résultats du Programme et les leçons apprises entre le CN, le CNP, PNUD et les autres partenaires en amont du Programme.	CN, CNP, OSCEs, PNUD, institutions étatiques, Administration et communautés locales	PMF/FEM	Une fois par an
Rapport Semestriel de suivi	Permettre une présentation des leçons apprises et des résultats aux donateurs	CN, CNP, OSCEs, PNUD, institutions étatiques, Administration, communautés locales et consortium	PMF/FEM	2 fois par an

5.2. Plan de suivi-évaluation au niveau des paysages

Pour chaque paysage, les communautés bénéficiaires auront des séances de formation sur le suivi et l'évaluation sur base des indicateurs. Les détails sur la fréquence des visites de suivi et les plans d'évaluations des projets devront être fournis par les promoteurs des projets. Là où c'est possible, les partenariats avec d'autres organismes de subventions, les fondations et les institutions administratives et techniques devraient être explorées pour aider à améliorer le suivi et évaluation participatifs et la gestion adaptative. Le tableau 8 (annexe 3) donne des détails de suivi-évaluation.

5.3. Participation de toutes les parties prenantes locales dans toutes les étapes de mise en œuvre au niveau des projets individuels

Les parties prenantes locales, membres de la Communauté et/ou peuples autochtones participeront à la définition des objectifs et résultats des projets. Ce processus est déjà entamé dans le cadre de cette stratégie où la typologie a été faite par les communautés. Cet exercice devra continuer avec la formulation des projets opérationnels. Ainsi, lors des appels d'offres, il sera mentionné que les promoteurs des projets devront préalablement planifier avec les communautés bénéficiaires. Dans cette planification, il sera précisé le mécanisme de participation au suivi et des indicateurs additionnels seront formulés en cas de nécessité.

L'activité de suivi et évaluation se fera à 3 niveaux. Il y aura une visite effectuée par la coordination des PMF/FEM et le CNP avant la mise en œuvre du projet. Cette visite permettra de donner des orientations nécessaires aux promoteurs des projets sur l'exécution de ces derniers. Après le lancement du projet,

des missions classiques de supervision et de suivi évaluations seront conduites par la CN du PMF/FEM et le CNP. Le but de ces missions sera essentiellement la vérification de la mise en œuvre des projets conformément aux documents des projets, ainsi que la vérification des rapports techniques et financiers élaborés par les promoteurs des projets. A la clôture des projets, une visite sera également menée pour faire une évaluation finale et faire un programme de suivi conjoint avec les autres partenaires (acteurs environnementaux opérationnels dans la zone d'action des projets, administrations locales, etc.). La coordination du PMF/FEM rédigera régulièrement les rapports de missions notamment pour permettre le suivi régulier des activités et résultats des projets. Le tableau 9 (annexe3) donne les détails des activités de suivi et d'évaluation au niveau des projets individuel.

5.4. Réassemblage des résultats des projets individuels du PMF au niveau du portefeuille du programme national

Le réassemblage des résultats des projets individuels du PMF au niveau du portefeuille du programme national, PO6, se fera de la manière suivante:

- Sur base des indicateurs préalablement établis, collecter toutes les données y relatives traduisant les résultats positifs ou négatifs des projets. Cet exercice sera fait par les OSCE impliquées suivant un modèle qui sera élaboré par la CN PMF/FEM. Les données concerneront notamment des cartes des espaces créés ou restaurés, des photos, des données chiffrées sur les superficies et longueurs. Des résultats concerneront également les effets positifs attendus sur base des résultats des projets.
- Sur base des réalisations sur terrain, des documentaires selon produits sur les projets menés.

6. PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES

6.1. Possibilités de développer des partenariats stratégiques

- *Au niveau des agences gouvernementales nationales*

Le PMF travaillera en étroite collaboration avec l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE) et les Directions provinciales de l'Agriculture et de l'Elevage au niveau des paysages sélectionnés. Les Techniciens sur terrain de ces deux agences gouvernementales seront impliqués dans la mise en œuvre des interventions du PMF/PO6.

L'OBPE ayant la gestion de la biodiversité dans ses attributions s'est fixé, au titre de l'Objectif national 11² correspondant à l'Objectif 11 d'Aichi (OA), de créer trois aires protégées de la baie du lac Tanganyika à Bujumbura, des biotopes rocheux de la zone littorale lacustre entre Gitaza et Magara de parties rocheuses et de préserver la zone tampon du lac Tanganyika de 150 m de large et 50 km de longueur. De plus, au titre de l'objectif National 5³ (OA5), l'OBPE prévoit:

² **Objectif 11:** D'ici à 2015, au moins 10% des zones terrestres et d'eaux intérieures notamment le lac Tanganyika, y compris les zones spéciales riches en biodiversité et présentant d'importants services écosystémiques, sont conservées et reliées en réseau d'aires protégées écologiquement représentatifs, d'ici à 2018, gérées efficacement et équitablement et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et aquatique

³ **Objectif 5:** D'ici à 2015, le rythme de dégradation et de fragmentation des habitats naturels, y compris les forêts et les marais est sensiblement réduit et ramené à près de zéro

- Identifier et vulgariser des actions susceptibles de minimiser les répercussions de l'usage du bois de chauffage sur les ressources forestières (foyers améliorés, utilisation d'autres ressources énergétiques comme les cuisinières électriques, solaires ou à gaz, méthodes rationnelles de carbonisation);
- Collaborer avec les pays riverains pour mettre en place des stratégies pour la gestion des écosystèmes transfrontières;
- Mettre en place des dispositifs de protection et de fertilisation des terres agricoles;
- Concevoir et appliquer des mesures correctives dans les zones dégradées et/ ou la diversité biologique appauvrie (boisements, agroforesterie, etc.);
- Mettre en pratique les mesures d'accompagnement prévues par les études d'impacts (exemple: réhabilitation des sites d'exploitation de l'or, de l'argile, du sable, etc.).

- ***Au niveau des agences multilatérales et des institutions financières***

Les organisations régionales comme l'ALT, l'IBN donnent des opportunités aux Etats membres d'agir en commun pour l'environnement. De plus, même d'autres organisations - comme le COMESA, la CEEAC, l'EAC, COMIFAC, LVBC - dont les secteurs d'intervention ne sont pas prioritairement l'environnement, offrent également des points d'entrée pour l'environnement dont il faut saisir les opportunités.

- ***Au niveau des organisations non gouvernementales et des fondations***

Les OSCE bénéficient toujours des financements de la part des organisations non gouvernementales et des fondations. Une fois rassemblés en forum et en consortium avec l'appui du gouvernement, ces OSCE pourront mobiliser des fonds en faveurs des paysages sélectionnés.

- ***Au niveau des communautés***

Les bénéficiaires devront dégager une contrepartie évaluable à 40 % donnée en nature.

6.2. Plan de mobilisation des ressources de PO6 pour améliorer la durabilité des subventions du programme national du PMF

Comme les subventions ont une durée de vie limitée dans le temps et le volume alors que les activités et les impacts des projets sont appelés à être efficaces et à durer, il importe d'explorer les possibilités d'intensifier la mobilisation des ressources et d'associer les bailleurs dans cette mobilisation.

Compte tenu que l'approche privilégiée est celle du Paysage, même les intervenants (OSCE) au sein d'un paysage agiront en consortium avec dans son sein un mécanisme de mobilisation des ressources. Cela veut dire qu'il devra agir en commun et intéresser d'autres bailleurs. Des propositions seront faites avec des projets sur les changements climatiques. La mobilisation passera par la «vente» de l'approche paysage et son intérêt à cofinancer sa mise en œuvre.

Pour le cas de fours solaires, le projet devra aboutir à la négociation avec des privés pour une possibilité de financement privé dans le soutien des succès durables entrepris pour accroître l'impact.

Le Coordonnateur National du FEM/PO6 va continuer à explorer d'autres potentielles sources de financements pour le programme national du PMF.

7. PLAN DE GESTION DES RISQUES

7.1. Principaux risques dans la mise en œuvre du CPS au cours de PO6

Les risques pouvant planer sur les projets de PMF/FEM sont de nature diversifiée. Ils sont d'ordre environnemental, social, de portefeuille, etc. Le degré, les probabilités de prévalence ainsi que les mesures d'atténuation des risques ne doivent pas être tenues pour ignorées et doivent constituer un paramètre de planification (Tableau 10).

Tableau 10: Plan de gestion des risques de PO6

Description des risques identifiés	Degré des risques	Probabilités des risques	Mesures prévues d'atténuation des risques
Risque climatique : - Retard des pluies affectant le semis de plants sortis des pépinières	Elevé	Moyen	Débuter les activités des pépinières au moment favorable pour éviter les désastres climatiques
-Trop fortes pluies ou sécheresse empêchant la croissance normale des plants en pépinières	Moyen	Moyen	Protéger ou arroser les pépinières
-Eboulements, glissement de terrains, autres catastrophes liées à la pluviométrie excessive amplifiant la vulnérabilité du site de projet	Elevé	Moyen	Prendre des mesures de protection des pépinières ; Intervenir rapidement
Risque politique : -Non appropriation par les pouvoirs publics des projets innovateurs tels que la mise en place des fours solaires et donc faiblesse de l'encouragement de pareils projets	Moyen	Moyen	Sensibiliser avant, pendant et après les projets les parties prenantes à tous les niveaux, en particulier les bénéficiaires des projets dans les provinces respectives
-Non appropriation des activités par les l'administration et les bénéficiaires après le projet	Moyen	Moyen	Mettre sur pied des comités de pérennisation Inscrire la pérennisation des acquis des projets dans les plans des services techniques communaux et dans la planification communale dans chaque PCDC
-Apparition d'autres bailleurs dans la région du paysage avec d'autres approches différentes et contraires à l'approche paysage	Elevé	Moyen	Se concerter avec les intervenants en vue de mettre en place un cadre de collaboration et d'échange pour trouver une plate-forme d'entente
-Insécurité liée au contexte politique	Moyen	faible	Eviter de mélanger les activités politiques et les activités des projets
Risque financier : Non acquittement des engagements respectifs des parties prenantes : Etat, communes, OSCEs , autres partenaires et les bénéficiaires	Elevé	Moyen	Rencontres régulières des partenaires pour statuer sur l'état de la mise en œuvre des engagements
Risque de gestion : Pratiques de corruption, les vols et destructions, le détournement des ressources entravent l'atteinte des résultats	Elevé	Moyen	Sensibilisation régulière à tous les niveaux : population, administration pour le monitoring et les sanctions ; Mettre en œuvre le plan de suivi-évaluation
Risque liée à la socio-économie : Pauvreté de certains membres des communautés les obligeant à ne pas fournir des contreparties aux projets avec risque de non-participation	Elevé	Moyen	Mettre en place un cadre d'appui et de soutien aux populations en tenant compte du genre, de la jeunesse, des Batwa et d'autres catégories défavorisées dans les bénéfices des projets.

7.2. Suivi des risques

Il est recommandé que les risques soient suivis au cours de la mise en œuvre du CPS PO6 et examinés lors de la révision annuelle de la CPS. A ce moment, le degré des risques ou la probabilité des risques peut être ajustée. Les risques identifiés peuvent être également éliminés et des nouveaux risques ajoutés, au besoin, avec des mesures d'atténuation appropriées, identifiées.

Pendant toute la durée du programme et même après, il faudra mettre en place des mécanismes de surveillance et de monitoring des risques notamment un cadre de collaboration avec l'Institut Géographique du Burundi pour un suivi préventif efficace des conditions météorologiques ainsi qu'avec les services spécialisés du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (DPAE, Planification Agricole, ISABU) pour la phytopathologie, la lutte antiérosive, le génie rural, la socio-économie rurale etc.

8 APPROBATION DU COMITE NATIONAL DIRECTEUR

Remarque: A ce niveau, l'élaboration du CPS est complète et définitive pour son approbation et sa signature. Le document, dûment examiné par les membres du CNP, a été agréé comme guide, pour l'application de PO6 par le Programme Pays du PMF.

APPROBATION DU CNP

Examen et Approbation des membres du CNP de PO6	Signatures
Après la validation du CPS	

Annexe 1: Evaluation de la situation de référence du paysage terrestre et marin dans PO6

I. PAYSAGES CHOISIS

I.1. Localisation

La superficie du paysage Cohoha-Rweru est de 28432,57 ha. Le lac Rweru se localise à cheval sur le Burundi et le Rwanda et sa superficie est évaluée à 100 km² dont 70 pour le Burundi. Sa plus grande longueur orientée dans le sens Sud-Ouest et Nord-Est, est de 18 km, la largeur étant de l'ordre de 14,5 km. Le lac Cohoha est également à cheval sur le Burundi et le Rwanda avec une superficie de 7850 ha, ce lac se présente comme un couloir très allongé de 27 km de long et 0,4 à 1,8 km de large à partir duquel partent, à droite et à gauche, des ramifications aussi nombreuses que longues (0,4 km de large et jusqu'à 8 km de long). La localité de Murehe se situe au Nord-Ouest du lac Rweru. La forêt de Murehe est étalée sur cinq collines: Yanza, Munazi, Gasenyi, Gatete et Kivo. Elle a une superficie de 5000 ha.

Les collines faisant partie du paysage sont Yaranda, Kiyanza et Muramba en commune Kirundo ainsi que Renga, Rugarama, Kibonde, Murambi, Marembo, Rwibikara, Gatete et Gatere en Commune Busoni.

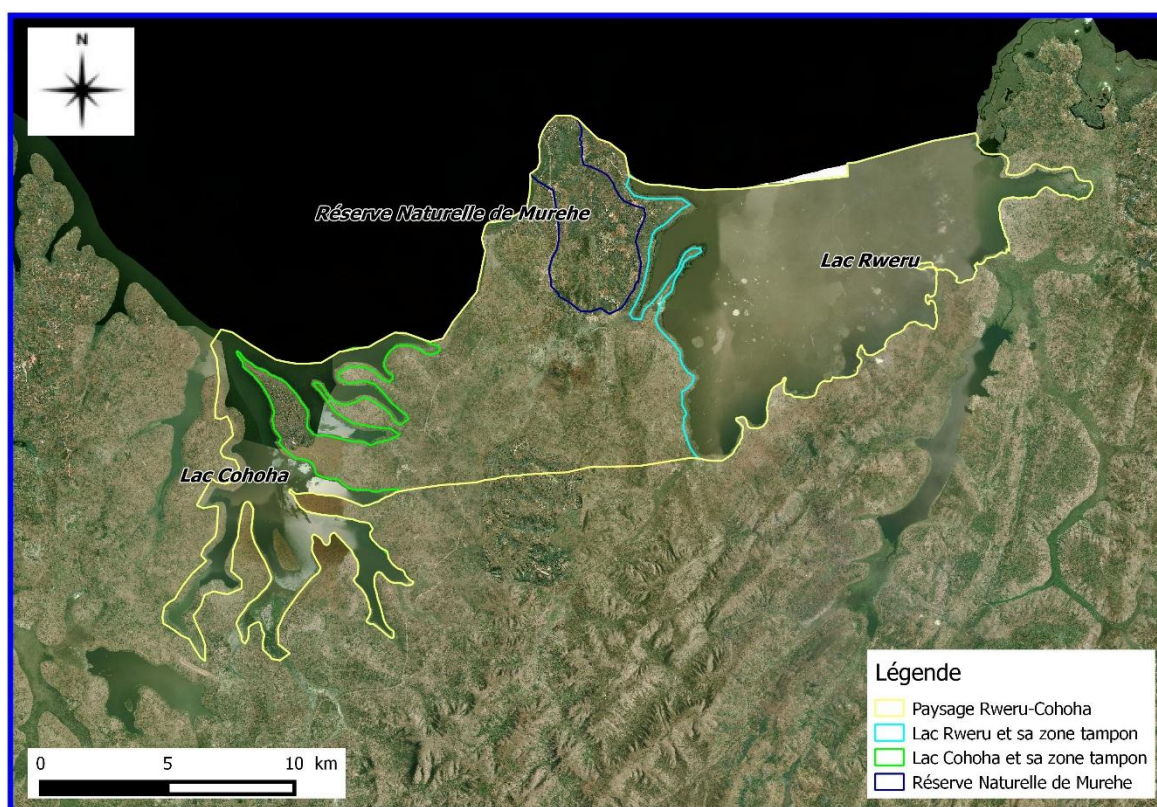


Fig. 1: Paysage Cohoha-Rweru

Le Paysage Mugere-Nyamusenyi comprend le lac Tanganyika et les collines surplombant la plaine et appartenant à la région du Mumirwa. Les collines dominant ce paysage sont Migera, Kabezi et Ramba. La partie du lac Tanganyika faisant partie du paysage choisi est caractérisée par plusieurs plages de pêche (Kabezi, Gitaza, ...). On aperçoit par-ci par-là du *Phragmites mauritianus*, vestige de la végétation naturelle des bordures du lac.

Les collines surplombant la plaine sont caractérisées par des pentes très raides, une forte densité de population matérialisée par des habitations et des champs en permanence cultivés sur la majeure partie. La route nationale n°3 (RN3): cette route Bujumbura-Rumonge fait également partie de ce paysage et subit les dégâts dus à l'érosion venant des collines.

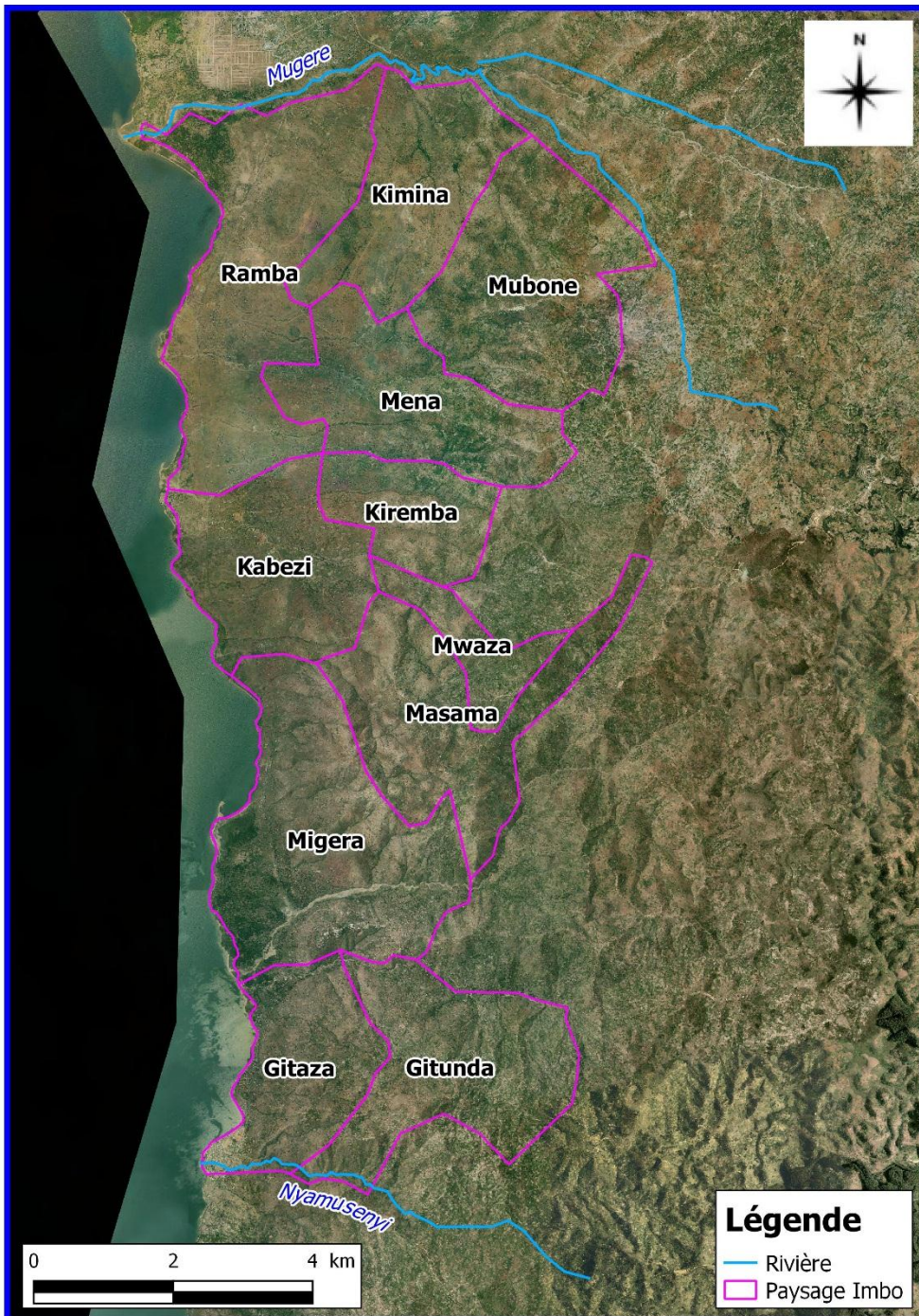


Fig. 2: Paysage Mugere-Nyamusenyi (Paysage Imbo)

I.2. Situation démographique

Les caractéristiques démographiques des collines surplombant les lacs Cohoha et Rweru figurent dans le tableau a. Les données proviennent des résultats du recensement 2008, du service d'état civil des communes Kirundo et Busoni ainsi que des communications personnelles des Chefs de Colline.

Tableau a. Situation démographique des collines surplombant les lacs Rweru et Cohoha

Collines	Nombre de ménages	Nombre de personnes : masculin	Nombre de personnes : féminin	Nombre total de personnes
Yaranda	741	1751	1877	3628
Kiyanza	548	1104	1403	2407
Muramba	602	1315	1602	2917
Renga	552	1084	1371	2455
Rugarama	640	1420	1781	3201
Kibonde	1663	3464	3654	7118
Murambi	1018	2055	2182	4237
Marembo	1291	1723	1948	3671
Rwibikara	2280	4400	4714	9114
Gatete	1974	1974	2990	4150
Gatare	1570	3115	3375	6490
Total	12879	23405	26897	49388

Source : DPAAE Kirundo (Service de la promotion de l'élevage)

I.3. Caractéristiques socio-économiques

Le paysage Rweru-Cohoha compte 5 marchés, 15 écoles primaires, soit au moins une par colline, et 7 écoles secondaires. La population vit essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. Dans ce dernier cas, on y rencontre aussi bien le gros que le petit bétail (Tableau b). La stabulation reste à promouvoir.

Tableau b. L'élevage à Kirundo et Busoni

Collines	Nombre de vaches	Nombre de chèvres-moutons-Porcs	Nombre de ménages pratiquant l'élevage en stabulation permanente
Yaranda	215	1304-97-73	29
Kiyanza	185	1349-77-73	41
Muramba	192	1267-48-91	31
Renga	110	1323-61-87	6
Rugarama	157	976-31-38	62
Kibonde	198	976-31-38	73
Murambi	97	1619-58-123	33
Marembo	125	1579-36-86	20
Rwibikara	112	1712-49-239	38
Gatete	165	1564-67-99	2
Gatare	151	1372-56-61	37

Source : DPAAE Kirundo (Service de la promotion de l'élevage)

La pêche est aussi une activité importante. Les pêcheurs sont regroupés en association (Tableau c)

Tableau c. Les associations de pêcheurs aux lacs Rweru et Cohoha

Colline	Nom de l'association	Femmes	Hommes	Total
Yaranda	Dukundibikorwa n'iterambere	8	22	30
	Rije hageze	6	24	30
	Tugarukiribidukikije	5	25	30
Kiyanza	Kerebuka dukingiribidukikije	7	23	30
	Dutezimbere umwuga w'uburovyi	5	25	30
Muramba	-	-	-	-
Renga	-	-	-	-
Rugarama	-	-	-	-
Kibonde	Dufashanye	17	33	50
Kibonde	Dukundibikorwe	15	17	32
Murambi	Dukingibidukikije	19	23	42
	Haraniramahoro	27	23	50
	Dukorehamwe	18	25	43
Marembo	Dufashanye	21	26	47
	Turwizibikorwa	14	16	20
	Turwizumwimbu	19	25	44
Rwibikara	-	-	-	-
Gatete	Dukingiribidukikije	19	11	30
	Tugarukiruburovyi	18	32	50
Gatare	Dutezimeruburovyi	20	10	30
	Kerebuka tugwizumwimbu	17	13	30

Source : Union des associations de Pêche et de Pisciculture de Kirundo-Muyinga

I.4. Problèmes environnementaux

- Erosion sur les collines
- Dégradation du sol
- Diminution du niveau d'eau des lacs
- Changement climatique (sécheresse)
- Pollution de l'eau
- Diminution de la quantité de poissons dans les lacs
- Insuffisance de connaissance en matière de protection de l'environnement
- Pêche inapproprié
- Manque d'eau potable
- Insuffisance de toilettes dans des lieux publics
- Manque d'outils de pêche appropriés
- Sites d'extraction des carrières et mines, briques, etc. non réhabilités
- Feu de brousse
- Impunité des infractions commises
- Vol sur les lacs
- Pacage du bétail dans les AP
- Chasse
- Attaque des plantes par des termites et des phytoparasites
- Recherche du charbon

- La dégradation de l'environnement est accentuée par le fait que la zone est très peu boisée alors que l'utilisation des sources d'énergie autres que le bois reste l'apanage de quelques individus (Tableau d.)

Tableau d. Boisements et autres sources d'énergie dans le paysage Rweru –Cohoha

	Nombre de boisement communaux	Nombre de boisements privés	Nombre de ménages utilisant le biogaz	Nombre de ménages utilisant des plaques solaires
Collines				
Yaranda	0	1	0	2
Kiyanza	0	0	0	3
Muramba	0	0	0	2
Renga	0	1	0	2
Rugarama	0	2	0	3
Kibonde	1	1	0	3
Murambi	0	0	0	2
Marembo	0	0	0	5
Rwibikara	0	0	0	4
Gatete	0	0	0	5
Gatare	0	2	0	6

Source : DPAAE Kirundo

I.5. Initiatives de développement dans le paysage Cohoha - Rweru

Les projets encore en activité dans ce paysage sont le projet Lake Victoria Environnemental Management Project (phase 2) (LVEMP II) et le Projet d'Appui aux Infrastructures Rurales de la région de Bugesera. Deux autres intervenants y ont clôturé leurs activités très récemment. Il s'agit du projet TAMP Kagera et de l'APRN/BEPB. Les activités réalisées par ces intervenants influenceront le choix des activités et des approches ainsi que la priorisation des interventions dans le cadre du PMF FEM 6.

- **Le projet Lake Victoria Environnemental Management Project (LVEMP II)**

S'étendant sur la période 2013-2017, le projet LVEMP II a un budget de 15 millions de dollars à utiliser pour 4 provinces (Kirundo, Karusi, Gitega et Mwaro). A Kirundo, ce projet a entrepris, depuis 2013, une série d'activités de protection du lac Rweru et de sa biodiversité (sw⁴). Il s'agit concrètement de la restauration de la zone tampon de ce lac, le contrôle de la jacinthe d'eau dans le lac ainsi que le financement des sous-projets de développement communautaires élaborés par les bénéficiaires.

Concernant la délimitation de la zone tampon, nous avons pu constater un fossé délimitant les 50 m (figure 1), végétalisé au moyen d'*Euphorbia tirucalli* (umunyari) et à l'intérieur de la zone, des blocs de *Bana grass*, une espèce très appréciée dans l'alimentation du bétail.

⁴ http : www.lvempji.bi, page consultée le 13 décembre 2015



Figure 1. Fossé délimitant la zone tampon du lac Rweru par LVEMP II

Au-delà de la ligne de démarcation, on appui les communautés pour les cultures maraichères : on Kit composé de pompes à pédale pour arrosage, des arrosoirs, des semences, etc. Quant aux sous-projets soumis par les bénéficiaires, on peut citer le financement de cinq cent dix-sept ruches modernes déjà installées dans la zone tampon. Cette dernière activité s'inscrit dans le cadre de la promotion des activités génératrices de revenus autres que l'agriculture pour soutenir les anciens occupants de la zone tampon.

Le projet donne également aux communautés regroupées en association un appui financier et technique pour faire des cultures jugées plus rentables que d'autres par lesdites communautés. Par exemple, certaines associations ont choisi la culture du haricot jaune, du maïs, etc.

Un fonds de démarrage de 173.000.000 FBU était disponible pour appuyer les petits projets des associations locales.

D'autres activités à caractère transversal comme le renforcement des capacités de communautés riveraines du Lac Rweru ont été menées tout au long de la mise en œuvre du projet. Signalons que les activités du projet se déroulent suivant l'approche HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre) pour améliorer le revenu des bénéficiaires.

Notons aussi que le Plan d'action 2016 n'est pas encore validé par les autorités compétentes dont la Banque Mondiale. Les activités de ce plan sont entre autres la délimitation de la réserve naturelle de Murehe, la réhabilitation de ses zones dégradées et la lutte contre *Lantana Camara*. Un budget de 60 000\$ est prévu pour mener cette activité.

- **Le Projet d'Appui aux Infrastructures Rurales de la région de Bugesera (PAIRB)**

Ses principales activités sont le repeuplement du cheptel, l'aménagement des bassins versants et des marais. Dans le paysage choisi, les collines concernées figurent dans le tableau a.

Pour le repeuplement du cheptel, le système d'élevage exigé est la de stabulation permanente. L'approche chaîne de solidarité communautaire est appliquée pour les deux types d'animaux.

Concernant l'aménagement des bassins versants, il s'agit concrètement de la multiplication et la distribution des plants, leur mise en place étant réalisée par la population bénéficiaire.

Quant à l'aménagement des marais, les travaux sont exécutés par des entreprises privés.

L'irrigation collinaire avait été prévue mais le budget ne l'a pas permise. On est resté au niveau des études.

Tableau e. Activités du PAIRB en communes Kirundo et Busoni

Commune	Zone	colline	Type d'activité
Kirundo	Kirundo rural	Yaranda	Repeuplement du cheptel
		Kiyanza	Repeuplement du cheptel et aménagement des bassins versants
		Muramba	Repeuplement du cheptel et aménagement des bassins versants et des marais
Busoni	Gisenyi	Rugarama	Repeuplement du cheptel
		Kibonde	Repeuplement du cheptel
		Murambi	Repeuplement du cheptel
		Marembo	Repeuplement du cheptel
		Rwibikara	Repeuplement du cheptel

N.B. : Le Projet sera clôturé en décembre 2016.

• **Le projet TAMP Kagera:**

Ce projet a participé à la protection de la zone tampon sur la colline Murambi, la promotion et la disponibilité des cultures maraîchères au-delà de la zone tampon, la distribution des plants agroforestiers pour les ménages de cette colline et d'une machine servant dans l'arrosage des cultures. Le projet est clôturé.

• **Les projets de l'APRN/BEPB**

Sur la période 2008 à 2012, l'APRN a mis en œuvre différents projets sur le lac Cohoha. De 2008 à 2009 : Projet « Restauration de la biodiversité du lac Cohoha en faveur de la Population riveraine », Les activités ont consisté en :

- Aménagement des courbes de niveau sur une longueur de 20 km linéaire ;
- Plantation des herbes fixatrices du sol sur une longueur de 2 km linéaire ;
- Construction d'une maison de fabrication et de vente des articles de vannerie à base de *Cyperus papyrus* (Maison POPYRUS)

De 2010 à 2011, Projet « Restauration des Conditions Eco-climatiques du lac Cohoha sur la colline même colline que précédemment. Les activités étaient :

- Le tracé des fossés anti-érosifs suivant les courbes de niveau sur 40 km en milieu agricole riverain du lac Cohoha et plantation des herbes fixatrices ;
- La Plantation de 2000 plants de palmiers à huile en milieu agricole riverain du lac Cohoha ;
- La Restauration des plantes aquatiques (*Aeschynomene elaphroxylon* et *Phragmites mauritianus*) sur la bordure du lac Cohoha.

De janvier à juin 2011, il y a eu le « Promotion de la fabrication des sacs artisanaux en substitution aux sacs en plastique pour l'assainissement de l'environnement sur la Colline Yaranda, commune Kirundo

De 2011 à 2012 c'était le projet « Restauration des conditions éco climatiques du lac Rweru » sur les collines Gatere et Gatete en Commune Busoni avec comme activités:

- L'aménagement de 40 km linéaires en milieu agricole riverain du lac Rweru et plantations d'herbes fixatrices le long des courbes de niveau ;
- Production et plantation de 200 000 plants agroforestiers dans le milieu agricole riverain du lac Rweru ;
- Construction d'une maison de production et de vente des articles de vannerie à base de *Cyperus papyrus* (Maison POPYRUS).

II. PAYSAGE MUGERE-NYAMUSENYI

La superficie du paysage Mugere-Nyamusenyi est de 6116,13 ha

II.1. Localisation

Les collines concernées sont : Gakungwe, Ramba, Kabezi, Migera en commune Kabezi ainsi que Gabaniro et Gitaza en commue Muhuta.

II.2. Situation démographique

Un total de 11512 ménages occupe le paysage ciblé (Tableau f).

Tableau f. Situation démographique du paysage Mugere-Nyamusenyi

Collines	Nombre de ménages	Nombre de personnes masculin	Nombre de personnes féminin	Nombre de personnes de moins de 18 ans	Nombre total de personnes
Ramba	900	1115	1208	1723	4046
Kimina	300	400	608	1001	2009
Kabezi	1500	1043	1216	2000	4285
Kirembe	1111	1069	1256	1960	4285
Migera	1580	1180	1342	1800	4322
Rutonde (Masama)	1380	1501	1806	2500	5807
Gitaza	1050	1110	1460	1669	4239
Gitunda	700	1052	1252	1704	4008
Mena	1151	1225	1275	2350	4850
Gakungwe	1120	1029	1429	1663	4121
Gabaniro	400	504	604	908	2016
Gasange	320	489	689	779	1957
Total	11512	11717	14145	20057	45945

Source: Etat civil de la commune Kabezi 2015

II.3. Caractéristiques socio-économiques

Le paysage ciblé compte 4 marchés, 18 écoles primaires et 6 écoles secondaires. Comme ailleurs dans le pays, les gens vivent surtout de l'agriculture. L'élevage y est relativement développé (Tableau g).

Tableau g. L'élevage dans le paysage de Mugere-Nyamusenyi

Collines	Nombre de vaches	Nombre de chèvres	Nombre de moutons	Nombre de Porcs
Ramba	26	113	0	181
Kimina	20	1253	0	620
Kabezi	186	2675	12	135
Kirembe	4	1486	2	512
Migera	41	345	25	180
Rutonde	-	-	-	-
Gitaza	19	2149	18	185
Gitunda		1920	22	207
Gakungwe	412	1371	16	106
Mena	8	1223	3	314
Gabaniro	12	375	4	194

Source : Rapport du vétérinaire communal de la commune Kabezi 2015

La pêche dans le lac Tanganyika est aussi une activité qui fait vivre plusieurs ménages. On dénombre 3 plages et 38 associations de pêcheurs comptant de 47 à 420 membres selon les localités.

Le bois reste la principale source d'énergie mais on selon les agronomes communaux et les chefs de colline, 73 et 45 ménages, respectivement, ont déjà adopté les fours et foyers améliorés (Tableau h).

Tableau h. Nombre de ménages utilisant les fours et foyers améliorés

Collines	Fours améliorés	Foyers améliorés
Gakungwe	12	25
Ramba	8	0
Kimina	19	10
Mena	9	0
Kabezi	20	10
Kirembe	0	0
Migera	5	0
Gasange	0	0
Gabaniro	0	0
Gitaza	0	0
Masama	0	0
Total	73	45

Source : Service de foresterie communal (OBPE)

II.4. Problèmes environnementaux

- Crues des rivières et inondations
- feux de brousse
- érosion
- insuffisance de connaissances en matière de protection de l'environnement
- surpopulation
- atomisation des terres
- mauvaise cohabitation entre les hippopotames et la population
- exploitation des carrières et du sable
- pêche non permise par la loi
- abandon des filets de pêche dans le Lac Tanganyika
- envoi des déchets dans le lacs
- non-respect des 150m de la zone tampon du Lac Tanganyika
- coupe des roseaux et des phragmites de la zone tampon
- extraction du gravier dans le Lac Tanganyika
- manque de toilettes sur les plages de pêche
- augmentation des plantes envahissantes (Jacinthe d'eau)
- manque de loi réglementant la pêche dans le Lac Tanganyika
- planification insuffisante en matière d'aménagement des canaux d'eau sur les sites en construction
- techniques agricoles non adaptées (ne respectant pas la protection de l'environnement)
- dégradation des terres agricoles suite au mauvais usage des engrais chimiques

- insuffisance du bois de service et de chauffage
- glissements des terrains et éboulement des collines
- dessèchement des cultures suite à la sécheresse
- pollution suite aux objets non biodégradables
- mauvais usage de l'eau disponible

Soulignons qu'il existe actuellement 5 sites d'extraction des matériaux de construction et que la zone tampon du lac n'est pas encore protégée.

I.5. Initiatives de développement dans le paysage Mugere - Nyamusenyi

Les initiatives de développement en cours sont l'œuvre de l'OAP (Organisation d'Appui à l'auto Promotion), Heath net TPO et l'ABN (Association Burundaise pour la protection de la Nature). Les activités sont décrites ci-dessous.

- **Organisation d'Appui à l'auto Promotion (OAP)**

L'OAP intervient dans toute la province de Bujumbura suivant les secteurs suivants:

- Sécurité alimentaire
- Services socio-économique de base
- Eau potable.

Elle envisage prochainement mener une étude sur l'environnement au niveau des bassins versants du lac Tanganyika surtout au niveau de la commune Muhuta (expert déjà recruté). Elle prône également l'approche écologique qui consiste à privilégier les engrais organiques au détriment de l'usage excessif des engrais chimiques, d'où la distribution du petit bétail à la population rurale suivant la chaîne de solidarité communautaire.

- **Association Burundaise pour la Protection de la Nature (ABN)**

Avec un budget de 149 000 euros sur la période de 2013-2015, l'ABN a exécuté un projet sur le Lac Tanganyika avec l'appui de l'UICN, dont les principales interventions étaient:

- La préservation de la biodiversité du lac Tanganyika (en travaillant avec les pêcheurs)
- Le renforcement des capacités des pêcheurs (équipement)
- La lutte contre la pollution dans le lac Tanganyika (construction des toilettes à Kajaga et à Karonda). Un nombre important de ménages restent sans latrines (Tableau i). Il en est de même pour les plages de pêche de Kiringi et Gitaza.
- La construction des infrastructures de pêche (hangar pour abriter le matériel de pêche)
- Le monitoring contre les impacts environnementaux, et
- L'observatoire transfrontalier

Des activités de sensibilisations ont impliqué tous les représentants des pêcheurs depuis Kajaga jusqu'à Karonda.

Tableau i. Nombre de ménages sans latrines

Collines	Ménages sans latrines
Gakungwe	6
Kinama	14
Ramba	12
Kabezi	37
Mena	25
Kiremba	49
Masama	44
Migera	32
Gabaniro	29
Gasange	40
Gitaza	12

Source : Chefs de colline des communes Kabezi et Bugarama

Annexe 2: Annexes sur la stratégie des partenaires donateurs PO6 au sein des paysages

Initiatives stratégiques PO6 du PMF/FEM	Niches du CPS pertinentes identifiées par rapport aux priorités Nationales et Programmes des autres Agences	Activités par projet (A)	PMF	Bénéficiaires (contrepartie %:40)	Gouvernement (à travers ses services techniques : en nature)	LVEMP II
<i>Paysage Cohoha et Rweru</i>						
		A. 1.1 : Reconstitution de végétation de bordure et lutte contre les plantes envahissantes	50000	20000		
Conservation communautaire du paysage terrestre/marin	1. Restauration de la végétation de la zone tampon des lacs Cohoha et Rweru et des limites de la Réserve de Murehe et de lutte contre les plantes envahissantes	Sensibiliser la population riveraine sur l'importance de protéger des lacs et leurs zones tampon	0	0		
		Eradiquer ou réduire au minimum les plantes envahissantes	12380	4952		19712
		Restaurer la végétation de bordure du lac Rweru	0	0		18269
		Restaurer la végétation de bordure des lacs et délimiter la zone tampon avec un dispositif végétal sur 50 m au lac Cohoha	37620	15048		
		A. 1.2 : Matérialisation des limites et valorisation de la zone tampon	50000	20000		
		Creuser une rigole de 114 km rigole pour matérialiser la limite de la zone tampon sur le lac Cohoha	25080	10032		
		Planter des rangées d' <i>Euphorbia turcali</i> sur la rigole matérialisant la zone tampon du lac Cohoha	8220	3288		
		Matérialiser les limites de la Réserve de Murehe	0	0		12712
		Planter des arbres dans les sites dégradés de la RN Murehe	0	0		18269
		Faire des coupes feu en bordure de la RN de Murehe	0	6680		2692
		Promouvoir l'apiculture dans les zones tampons des lacs et dans les limites de la RN de Murehe	16700			
	Sous-total		100000	40000		71654

Initiatives stratégiques PO6 du PMF/FEM	Niches du CPS pertinentes identifiées par rapport aux priorités Nationales et Programmes des autres Agences	Activités par projet (A)	PMF	Bénéficiaires (contrepartie %:40)	Gouvernement (à travers ses services techniques : en nature)	LVEMP II	
	<i>Paysage Cohoha et Rweru (suite)</i>						
2. Aménagement et reboisement des bassins versants des lacs Cohoha et Rweru	A. 2.1: Stabilisation de l'érosion dans les agroécosystèmes et collines		50000	20000			
	Matérialiser les courbes de niveau et les stabiliser avec des haies antiérosives et des arbustes		25000	10000			
	Planter des arbres agroforestiers et forestiers sur les collines		25000	10000			
	A. 2.2: Valorisation des eaux des pluies		48000	19200			
	Introduire un système de collecte et réutilisation des eaux de toiture et de ruissellement (fosses aménagés et réutilisation en saison sèche)		19500	7800			
	Pratiquer l'élevage du gros et petit bétail pour avoir la fumure organique		28500	0			
	A. 2.3: Réhabilitation des sites d'extraction des matériaux locaux de construction		21000	11400			
	Remblayer et réhabiliter les sites d'extraction des carrières et mines, briques, etc.		19000	8400			
	Former les exploitants des sites d'extraction des carrières et mines, briques, etc. sur leur réhabilitation		2000	7600			
	sous-total		119000	800		137000	
	3. Développement des alternatifs à l'énergie bois dans les environs des lacs Cohoha et Rweru	A. 3 : Introduction de l'énergie alternative		19000	47600		
		Introduire l'usage des foyers améliorés		5000	7600		
		introduire l'usage des fours solaires		14000	2000		
sous-total		19000	5600				

Initiatives stratégiques PO6 du PMF/FEM	Niches du CPS pertinentes identifiées par rapport aux priorités Nationales et Programmes des autres Agences	Activités par projet (A)	PMF	Bénéficiaires (contrepartie %:40 en nature)	Gouvernement (à travers ses services techniques : en nature)
<i>Paysage Cohoha et Rweru (suite)</i>					
	4. des systèmes de pêche dans les lacs Cohoha Rweru	A.4 : Amélioration des systèmes de pêche	16000	6400	
		Mener une étude pour savoir le stock de poissons des lacs Cohoha et Rweru	0	0	x
		Donner aux pêcheurs les outils de pêche appropriés	10000	4000	
		Mettre en place un système de conservation des poissons pêchés pour le commerce	6000	2400	
	Sous-total		16000	6400	
	5. Assainissement des lacs Cohoha Rweru et bonne nutrition des communautés	A.5 : Assainissement des eaux des lacs Cohoha et Rweru	40000	16000	
		Faciliter l'adduction d'eau potable en faveur de la population	10000	4000	
Construire six toilettes écologiques sur 6 plages de pêche (Yaranda, Kiyanza, Kibonde (2) et Gatete		30000	12000		
Sous-total		40000	16000		
SOUS-TOTAL₁		294000	117600	208654	

Initiatives stratégiques PO6 du PMF/FEM	Niches du CPS pertinentes identifiées par rapport aux priorités Nationales et Programmes des autres Agences	Activités par projet (A)	PMF	Bénéficiaires (contrepartie %:40 en nature)	Gouvernement (à travers ses services techniques : en nature)
<i>Paysage Mugere - Nyamusenyi</i>					
Conservation communautaire du paysage terrestre/marin	1. Aménagement et reboisement des collines surplombant le lac Tanganyika et sa zone tampon	A.1.1: Développement de l'agroforesterie	50000	20000	
		Planter des arbres agroforestiers dans les agroécosystèmes	50000	20000	
		A.1.2 : Reboisement des collines en dégradation	40000	16000	
		Planter des arbres forestiers sur les collines	40000	16000	
		A.1.3: Matérialisation des courbes de niveau sur les collines	40000	16000	
		Matérialiser les courbes de niveau sur les collines	40000	16000	
		A.1.4 : Restauration de la végétation de bordure du Lac Tanganyika	42560	17024	
		Reconstituer la végétation de bordure dans la zone tampon du lac Tanganyika	42560	17024	
		A.1.5 : Stabilisation des bordures des rivières Mugere, Ramba et Nyabage	48000	19200	
		Stabiliser les bordures des rivières par la plantation des arbres adaptés	48000	19200	
		A.1.6 : Stabilisation des bordures des rivières Karonke, Kirasa et Nyamusenyi	50000	20000	
		Stabiliser les bordures des rivières par la plantation des arbres adaptés	50000	20000	
		A.1.7 : Stabilisation des bordures des rivières Kanyamazi, Nyabisogi et Nyakara	37000	14800	
Stabiliser les bordures des rivières par la plantation des arbres adaptés	37000	14800			
A.1.8 : Stabilisation des ravins et des collines	41835	16734			
Planter les herbes fixatrices du sol sur les collines surplombant le Lac Tanganyika	24960	9984			

		Stabiliser les ravins de Nkubare,Gatamba,Miroba,Kigozi et Nyabigega par la plantation des arbres adaptés	16875	6750	
		A.1.9 : Valorisation des eaux des pluies	34500	13800	
		Introduire un système de collecte et de réutilisation des eaux de toiture et de ruissellement (fosses aménagés et réutilisation en saison sèche)	34500	13800	
	sous-total		383895	153558	
	2. Amélioration des systèmes d'élevage du petit et du gros bétail	A.2.1 : Promotion réhabilitation du petit cheptel	22500	9000	
		Promouvoir l'élevage du petit bétail	22500	9000	
		A.2.2 : Promotion de la stabulation permanente	36000	0	
		Promouvoir l'élevage du gros et bétail	36000	14400	
	sous-total		58500	23400	
	3. Amélioration d'hygiène et d'assainissement des eaux du lac Tanganyika	A.3.1: Assainissement des eaux du lac Tanganyika	46000	18400	
		Lutter contre les plantes envahissantes	10000	4000	
		Construire des toilettes écologiques dans les zones de pêche et dans les agglomérations humaines	36000	14400	
		A.3. 2 : Projet Gestion des déchets	14233	5693,2	
		Renforcer le système de creusage des fossés de collecte des déchets issus des huileries artisanales	8000	3200	
		Construire des poubelles publiques sur les plages de pêche et sur les marchés	6233	2493,2	
	sous-total		60233	24093,2	
	4. Sensibilisation à la résilience aux effets des changements climatiques et promotion des foyers a améliorés	A.4 : Introduction de l'énergie alternative	13372	5348,8	
Introduire et sensibiliser la population sur l'usage des fours solaires		6000	2400		
Introduire et sensibiliser la population sur l'usage des foyers améliorés		7372	2948,8		
sous-total			13372	5348,8	

Initiatives stratégiques PO6 du PMF/FEM	Niches du CPS pertinentes identifiées par rapport aux priorités Nationales et Programmes des autres Agences	Activités par projet (A)	PMF	Bénéficiaires (contrepartie %:40 en nature)	Gouvernement (à travers ses services techniques : en nature)
<i>Paysage Mugere – Nyamusenyi (suite)</i>					
	5. Restauration des sites d'extraction des carrières, du sable et moellons dans le bassin versant du lac	A.5 : Restauration des sites d'extraction des matériaux locaux de construction	30000	12000	
		Remblayer et réhabiliter (plantation des arbres) les zones d'extraction des carrières et matériaux de construction	25000	10000	
		Faciliter la signature d'un mémorandum d'accord entre les exploitants des sites de mines et carrières et l'administration provinciale sur le suivi de la mise en œuvre des conventions de réhabilitation des sites dégradées	5000	2000	
	sous-total		30000	12000	
SOUS-TOTAL₂			546000	218400	

Annexes sur la stratégie des partenaires donateurs PO6 en dehors des paysages

Initiatives stratégiques PO6 du PMF/FEM	Niches du CPS pertinentes identifiées par rapport aux priorités Nationales et Programmes des autres Agences (Correspondant à des projets)	PMF	Bénéficiaires (contrepartie %:40 en nature)	Gouvernement (à travers ses services techniques : en nature)
Conservation communautaire du paysage terrestre/marin	1. Promotion de la gestion communautaire des marais de la Malagarazi comme aire protégée communautaire	50000	20000	
	2. Promotion d'une gestion d'une aire lacustre protégée communautaire (Lac Tanganyika)	30000	12000	
	3. Conservation du sol en milieu riverain du Parc National de la Ruvubu	49000	19600	
Co-avantages de l'accès à l'énergie émettant peu de carbone	4. Promotion des fours solaires dans le quartier de Buyenzi en ville de Bujumbura	28000	11200	
	5. Promotion de la fabrication des équipements de l'énergie solaire en Inde (barrefoot college) par la communauté de vieilles femmes du Paysage Protégé de Gisagara (Cankuzo)	48000	19200	
Plateformes de dialogue OSC-Gouvernement	6. Instauration d'un cadre formel de dialogue entre le Ministère ayant l'environnement dans ses attributions et les organisations de la société civile environnementale	27000	10800	
Inclusion sociale (genre, jeunes, les peuples autochtones)	7. Introduction des boisements scolaires pour les établissements d'internat en provinces de Gitega, Kayanza et Ngozi	30000	12000	
	8. Installation des plantations communautaires de <i>Prunus africana</i> en milieu riverain du Parc National de la Kibira à Muramvya	20000	8000	
	9. Introduction des boisements des briquetiers en province de Bubanza et de Bujumbura	28000	11200	
	10. Installation d'un arboretum avec ressources biologiques et à caractère touristique sous la gestion de la communauté Batwas en province de Kayanza	50000	20000	
SOUS-TOTAL₃		360000	144000	
TOTAL		1200000	480000	

Annexe 3 : Plan de suivi-évaluation au niveau des paysages

Tableau 8: Etapes d'activités et plan de suivi-évaluation au niveau des paysages

Activités de suivi et évaluation	Parties responsables	Source de financement	Périodicité
Sélection du paysage, formulation des projets et des indicateurs de suivi/évaluation	Partenaires au niveau national, CN, CNP, OSCEs, les bénéficiaires, Partenaires locaux : administration, services techniques	PMF/FEM	Pendant la formulation de la stratégie
Mise en place du comité provincial permanent de pérennisation des résultats des projets	CNP, Plateforme OSCEs-Gouvernement, Administration et services techniques locaux	PMF/FEM	Avant le début de l'exécution des projets
Visite du paysage d'implantation des projets pour prise de connaissance du contexte et des délimitations du paysage	OSCEs, bénéficiaires, Administration et services techniques locaux, autres partenaires	PMF/FEM	Début de l'exécution des projets
Planification concertée des projets du paysage; Harmonisation et entente sur les délais	CN, Consortium des OSCEs, CNP et bénéficiaires	PMF/FEM	Avant le début des projets
Suivi de l'état d'avancement des projets dans le paysage: vérification du respect de l'approche paysage Vérification du respect des délais des indicateurs et d'autres normes comme la participation des femmes, des jeunes et des populations autochtones Feed-back au consortium en vue de la remédiation	CN, CNP, Consortium, OSCEs, bénéficiaires, Administration et Services techniques et autres Partenaires	PMF/FEM	Au cours du projet, une fois par trimestre
Evaluation participative en fin de projet: évaluer l'atteinte des objectifs et des indicateurs Juger le degré de prise en compte de l'approche paysage	CN, CNP, Consortium, OSCEs, bénéficiaires, Administration et Services techniques et autres Partenaires, institutions étatiques, plateforme OSCEs et Gouvernement	PMF/FEM	Clôture des projets
Réunions périodiques de suivi post projet pour capitaliser, réinvestir les leçons positives apprises et minimiser/rectifier les effets pervers du projet	CN, CNP, Consortium, OSCEs, bénéficiaires, Administration et Services techniques et autres Partenaires, institutions étatiques, plateforme OSCEs, Gouvernement et comité provincial de pérennisation	Pour mémoire	Pendant toute la période après le projet

Tableau 9: Plan de suivi-évaluation au niveau des projets individuels pour PO6

Activités de suivi et évaluation	Parties responsables	Source de financement	Périodicité
Collecte des données de référence: formulation des projets assortis d'indicateurs	OSCEs, bénéficiaires, Administrations locales, institutions concernées	Promoteurs des Projets (OSCEs)	Pendant la formulation des projets
Elaboration du plan de travail de chaque projet	CN, OSCEs promotrices, Bénéficiaires du projet	OSCEs responsables des projets	Avant de commencer les activités
Suivi du projet de manière participative: réunions et rapports de manière itérative et continue	CN, OSCEs promotrices, Bénéficiaires du projet	OSCEs responsables des projets	Pendant toute la durée du projet
Rapports d'état d'avancement et de rapports financiers	CN, OSCEs promotrices, Bénéficiaires du projet	OSCEs responsables des projets	Rapports de l'état d'avancement
Visite de suivi de la mise en œuvre du projet dans son site	CN, CNP, OSCEs promotrices, administration, techniciens de terrain, bénéficiaires	PMF/FEM	En moyenne, 4 visites par an
Visite d'évaluation de la mise en œuvre des projets	CN, CNP, OSCEs promotrices, administration, techniciens de terrain, bénéficiaires	PMF/FEM	Visite semestrielle et à la fin du projet
Rapport final des projets	CN, CNP, OSCEs promotrices, administration, techniciens de terrain, bénéficiaires	OSCEs responsables des projets	Après la finalisation des activités du projet
Rapport d'évaluation des projets	CN, CNP, autres partenaires, bénéficiaires et OSCE	PMF/FEM	à la clôture du projet
Préparation d'une description des projets comprenant aussi les leçons apprises, qui sera incorporée dans la base de données globale du projet	CN, CNP, OSCEs promotrices, autres partenaires et bénéficiaires	PMF/FEM	Tout le long de la mise en œuvre du projet

Annexe 4: Rapport d'activités

Rapport sur la mise en œuvre du projet « Reformulation de Stratégie Nationale du Programme national de micro-financement pour PO6.

Le projet a pour objectif global: *«Identification de niche du PMF pour fournir l'impact stratégique attendu en termes de directions et initiatives stratégiques de PO6».*

Les objectifs spécifiques du projet sont:

- Organisation des consultations d'évaluation et de cadrage pour fixer les priorités nationales et les directions stratégiques pour la programmation du FEM6;
- Evaluation de la situation de référence du/des Paysage (s) terrestre (s) et marin(s) sélectionné(s);
- Développement de la stratégie «paysage terrestre».

Les activités ont débuté par des consultations au près du Coordinateur National du PMF et autres membres du Comité National Directeur, pour s'imprégner de l'état des lieux du FEM/PMF au Burundi. Cette étape a permis de faire un guide pour organiser les consultations nationales. C'est également au cours de cette étape qu'une liste des participants à l'atelier de consultation nationale pour la formulation de la Stratégie Nationale du Programme de micro-financement du FEM pour la Phase Opérationnelle 6 (PO6)» a été dressée en commun accord avec le Coordinateur National du FEM/PMS.

L'atelier de consultation nationale a eu lieu à Bujumbura du 26 au 27 Novembre 2015. Il a réuni les représentants de différents secteurs du pays intervenants dans la protection de l'environnement et dans le développement communautaire. Il s'agit notamment des acteurs pertinents du Gouvernement, des ONGs internationales, de la société civile, des membres du Comité National Directeur du PMF et de la coordination nationale du PMF/PNUD.

L'atelier a débuté par un état des lieux du PMF au Burundi: réalisations, leçons déjà tirés, défis, synergies existantes et potentielles.

La présentation du contexte et des attentes du projet a été faite par le Coordinateur national du FEM/PMF tandis que celle sur l'état des lieux du PMF au Burundi a été faite par un consultant.

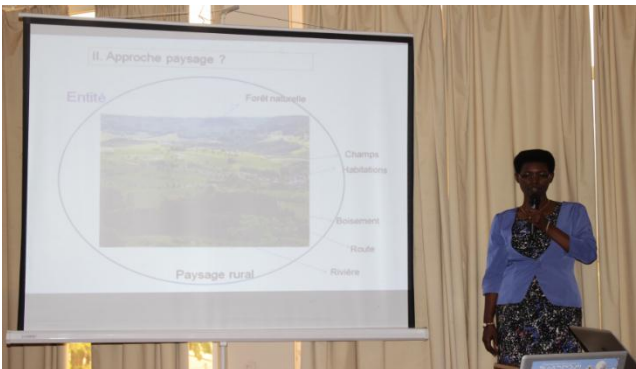
Après ces deux présentations, les participants ont suivi une présentation donnant une explication de l'approche paysage et la nécessité de concentrer les activités et les synergies dans un paysage pour la réalisation d'un plus grand impact stratégique à travers le regroupement des projets.



Présentation du contexte du projet et des résultats attendus



Présentation de l'état des lieux du PMF au Burundi



Présentation de l'approche paysage

- **Identification des orientations prioritaires pour la programmation en PO6:**
A l'aide de la matrice par paire avec des critères convenus, les participants ont fait un exercice de sélection et de priorisation de paysages pour le PMF. Le paysage de la plaine de l'Imbo a été classé premier suivi du paysage de la dépression de Bugesera. (Tableau ci-dessous)

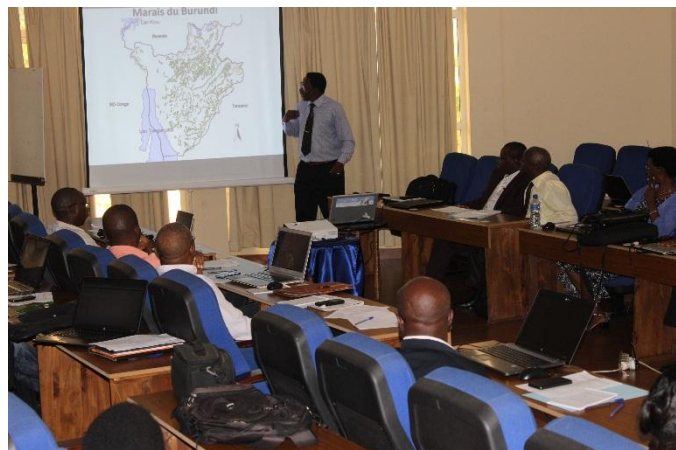
Tableau sélection des paysages

	Dégradation des sols -Erosion -Exploitation des terres	Surpopulation Démographie Densité	Surexploitation des ressources bio Dégradation de la biodiversité	Pollution (POPs)	Vulnérabilité aux Changements Climatiques	Plantes envahissantes	Eaux internationales (score élevé pour les zones avec ces eaux tort que le Burundi peut faire sur les autres pays en terme de pollution)	Total
Zones écologiques								
Plaine de l'imbo	2	2	3	3	2	2	1	15
Le Mumirwa	3	2	2	1	3	0	2	13
Crête Congo-Nil	2	1	2	1	1	0	0	7
Plateaux centraux	2	3	2	2	1	0	1	11
Dépression du Kumoso	2	1	2	1	1	0	1	8
Dépression de Bugesera	2	2	3	1	3	2	1	14

Après la sélection de ces deux paysages, les participants ont dressé les priorités nationales, les directions pour la programmation du FEM6 et les synergies potentielles avec le PNUD et d'autres agences partenaires: projets et leur typologie pour les paysages choisis et les zones externes.



Vue partielle des participants à l'Atelier de consultation des parties prenantes tenue à Bujumbura



Présentation sur la situation environnementale des zones écologiques du Burundi

Après l'atelier de Bujumbura, il a été organisé une évaluation de la situation de référence des Paysages terrestres et marins) sélectionnés.

Ainsi, un atelier de consultation de consultation d'évaluation de la situation de référence a été organisé à Bugesera (Kirundo) en date du 03 décembre 2015 et dans la plaine de l'Imbo (Kabezi) en date du 05 décembre 2015.

Ces ateliers ont vu la participation des représentants administratifs locaux, des services techniques, des associations et ONGs œuvrant dans la localité.

Lors de ces ateliers les activités se sont déroulées comme suit :

- identification principaux défis et problèmes environnementaux;
- actions et typologie des projets à développer;
- définition indicateurs, des cibles et des résultats à développer

Les résultats des ateliers de Kirundo et Kabezi ont été confrontés avec ceux de l'atelier de Bujumbura afin de dégager des résultats uniques pour chaque paysage.

Le paysage retenu pour la plaine de l'imbo est la localité située entre les rivière Mugere et Nyamusenyi comprenant le lac Tanganyika et son bassin versant.

Pour la région de Bugesera, le paysage retenu est celui du lac Cohoha-Murehe -Rweru
Ces ateliers ont été suivis par des visites sur terrain au cours desquels

Sur base des les priorités stratégiques sélectives pour l'octroi de subventions définies au cours du processus de consultation et du processus de cadrage de la stratégie du programme pays (Objectif et sur les résultats de consultations pour l'évaluation de la situation de référence. Il a été produit la première mouture du document de stratégie National PO6. Un atelier de prévalidation de ce document a été organisé en date du 16 décembre 2016 à Bujumbura. L'atelier a réuni les membres du Comité National Directeur du FEM /PO6.

Les observations et recommandations faites lors de cet atelier ont été intégrées dans le document soumis à l'atelier national pour sa validation.



Vue partielle des participants à l'atelier de consultations des parties prenantes au paysage Cohoha-Rweru



Vue partielle des participants à l'atelier de consultations des parties prenantes au paysage-Cohoha-Rweru



Vue partielle des participants à l'atelier de consultation des parties prenantes au paysage Mugere-Nyamusenyi



Echange lors de l'atelier de pré-validation de la première mouture de la Stratégie

Atelier national de validation de la stratégie nationale du programme du micro-financement du FEM pour PO6.

L'atelier National de validation de la stratégie nationale du programme du micro-financement du FEM pour PO6 a été rehaussé par la présence du Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire, et de l'Urbanisme (MEEATU) et celle de la Représentante Résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Après les cérémonies d'ouverture des travaux de l'atelier, les participants ont suivi

- Présentation sur l'approche paysage et la méthodologie utilisée au cours de l'élaboration de la stratégie ;
- les présentations sur les paysages choisis en détails ;
- la présentation du document de stratégie qui faisait sujet de validation ;
- la présentation sur le document d'appel d'offre.

Les trois présentations ont été suivies par des échanges et discussions entre les participants sur le document sous analyse. Les travaux de l'atelier ont ensuite continué en 4 commissions choisis comme suit : trois commissions étaient chargées d'analyser en profondeur le document de stratégie page par page tandis que la quatrième commission était appelée à analyser les fonds alloués à chaque projet sélectionné.

Après les travaux en commissions, les participants ont procédé à la restitution en plénière des résultats. Chaque groupe de travail a lit ses observations et recommandations qui ont été directement transmis à l'équipe de consultants.

En fin, les participants à cet atelier National ont validé le document de stratégie National du FEM/PO6 moyennant l'intégration des recommandations et des observations données.



Discours de Madame la Directrice Pays du PNUD au Burundi



Discours d'ouverture de l'Atelier par le Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (MEEATU)



Photo de famille des participants à l'Atelier National de validation de la Stratégie Nationale du programme de micro-financements du FEM /PO6